



HAÏTI
Une terre, une âme



Centre de Facilitation des Investissements (CFI)

INVEST HAÏTI

Rapport Annuel

2024 - 2025

Haïti : Une offre structurée pour
des investissements durables

Janvier 2026

www.cfi.ht • www.investhaiti.ht

DATE DE PUBLICATION

Janvier 2026

UNE PRODUCTION DU

Centre de Facilitation des Investissements (CFI)

Mise en page : *Stewart William (CFI)*



AVEC LE SOUTIEN DE LA

Banque Interaméricaine de Développement grâce à la subvention #4882/GR_HA



SUPPORT TECHNIQUE









CENTRE DE FACILITATION DES INVESTISSEMENTS

Rapport Annuel

2024 - 2025

Haïti : Une offre structurée pour des
investissements durables



Acronymes	8
RESUME EXECUTIF	14
Contexte national	14
Un cadre institutionnel renforcé	14
Une offre d'investissement structurée et promue à l'international	14
Un ancrage territorial renforcé	14
Une mobilisation de la diaspora et du réseau diplomatique	14
Une communication modernisée et une image positive	14
Un dispositif d'intelligence économique opérationnel	15
Enseignements et leçons apprises	15
Haïti, une économie résiliente et prometteuse	16
1.1. Situation de l'économie	17
1.2. Le soutien international à Haïti :	19
L'investissement dans le monde et en Haïti	20
2.1. La tendance de l'investissement étranger dans le monde...	21
2.2. Les IDE dans la région caraïbe	21
2.3. Les IDE et les IDD en Haïti :	21
Les priorités sectorielles pour l'investissement et les ODD	23
3.1. Les priorités sectorielles pour l'investissement	24
3.2. Les ODD et leur intégration dans le plan opérationnel du CFI	24
Le CFI : Mission, vision, valeurs, organisation, gouvernance et services offerts	25
4.1. Présentation générale	26
4.2. Mission, vision et valeurs	26
4.3. Gouvernance	27
4.4. Organisation et structure opérationnelle	27
4.5. Décentralisation territoriale : les Hubs régionaux	27
4.6. Les services offerts par le CFI	28



Partie intégrante de l'écosystème économique haïtien	30
5.1. Les partenaires étatiques	31
5.2. Le secteur privé	32
5.2.1. Le réseau diplomatique d'Haïti à l'étranger	32
5.2.2. Coopérations techniques et bailleurs de fonds	32
5.3. Le CFI, une équipe de professionnels expérimentés au service des investisseurs	33
Activités et résultats du CFI en 2024-2025	35
6.1. Promotion des investissements	36
6.2. Operations de facilitations	37
6.3. Etudes et intelligence économique	39
6.4. Les hubs de services régionaux	40
Impact de l'action du CFI en 2024-2025	45
7.1. Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD)	46
7.2. Prospection et génération de leads, IDE et IDD mobilisés	46
7.3. Impact économique et social	46
7.4. Renforcement institutionnel et performance du CFI	46
7.5. Impact du Projet HA-L1133 sur le renforcement et la performance globale...	47
Conclusions et perspectives pour 2025-2026	57

Acronymes

ADIH	Association des industries d'Haïti
AECID	Agence espagnole de coopération internationale pour le développement
AGD	Administration générale des douanes
AI	Avantages incitatifs
AMCHAM	American Chamber of Commerce of Haiti
ANARSE	Autorité nationale de régulation du secteur de l'énergie
ANEM	Association nationale des exportateurs de mangues
ANO	Avis de non-objection
API	Agence de promotion des investissements
ATH	Association touristique d'Haïti
ATI	Assistance technique internationale - DMI-Business France – InterConsultants
BID	Banque interaméricaine de développement
BINUH	Bureau intégré des Nations Unies en Haïti
BM	Banque mondiale
BNDA	Banque nationale de développement agricole
BPO	Business Process Outsourcing
BRH	Banque de la République d'Haïti
B2B	Business-To-Business
CA	Conseil d'administration
CAFTA-DR	Accord de libre-échange d'Amérique centrale – République Dominicaine
CAIPA	Caribbean Association of Investment Promotion Agencies
CARICOM	Communauté des Caraïbes
CCAH	Chambre de conciliation et d'arbitrage d'Haïti
CCIH	Chambre de commerce et d'industrie d'Haïti
CCIO	Chambre du commerce et d'industrie de l'Ouest
CdO	Cheffe des opérations
CEO	Chief Executive Officer
CFI	Centre de facilitation des investissements
CIF	Caribbean Investment Forum
CII	Commission interministérielle des investissements
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (UNCTAD en anglais)
CODEVI	Compagnie de développement industriel (zone franche de Ouanaminthe)
CRM	Customer Relationship Management
CPT	Conseil présidentiel de transition
DEIE	Direction des études et de l'intelligence économique
DG	Directrice générale
DGI	Direction générale des impôts
DINEPA	Direction nationale de l'eau potable et de l'assainissement
DMI	Development Management International
DOF	Direction des opérations de facilitation
DPI	Direction de promotion des investissements
DZF	Direction des zones franches

EDH	Électricité d'Haïti
EMN	Entreprises multinationales
EPP	Entreprise qualifiée
FMI	Fonds monétaire international
GUI	Guichet unique d'investissement (GUI)
HBA	Haiti Business Advocates
HTG	Gourde d'Haïti
HIF	Haiti Investment Forum
IDD	Investissements directs de la diaspora
IDE	Investissements directs étrangers
IHSI	Institut haïtien de statistique et d'informatique
KPI	Key Performance Indicator, indicateur de performance
MAE	Ministère des Affaires étrangères
MARNDR	Ministère de l'Agriculture, des Ressources naturelles et du Développement rural
MCI	Ministère du Commerce et de l'Industrie
MEF	Ministère de l'Économie et des Finances
MHAVE	Ministère des Haïtiens vivant à l'Étranger
MMS	Mission multilatérale de sécurité
MOP	Manuel des opérations du projet
MoU	Memorandum Of Understanding
MPCE	Ministère de la Planification et de la Coopération externe
MPME	Micros, petites et moyennes entreprises
MTIC	Ministère du Tourisme et des Industries créatives
OIL	Opportunités d'investissement local
ODD	Objectifs de développement durable
PCCE	Production combinée de chaleur et d'électricité
PIC	Parc industriel de Caracol
PIM	Parc industriel métropolitain
PME	Petites et moyennes entreprises
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
POA	Plan opérationnel annuel
PS	Plan stratégique du CFI 2023-2027
PSDH	Plan stratégique de développement d'Haïti
RACHE	Réseau des ambassades et consulats haïtiens à l'étranger
RIAFPI	Réseau international d'agences de promotion des investissements francophones
SONAPI	Société nationale des parcs industriels
UE	Unité d'exécution
UFC	Upturn Funds Caribbean
UNCTAD	United Nations Conference on Trade and Development (CNUCED en français)
US	Etats-Unis d'Amérique
USD	Dollar américain
VIP	Very Important Prospect
WAIPA	Association mondiale des agences de promotion des investissements
WTC	World Trade Center



Message du Ministre du Commerce et de l'Industrie

James Monazard

Ministre du commerce et de l'industrie (MCI)

D'emblée, je tiens à saluer la publication de ce rapport qui vient confirmer le dynamisme du Centre de facilitation des investissements (CFI), dans un contexte national marqué par une crise multidimensionnelle et chronique. L'exercice fiscal 2024-2025 s'est déroulé dans des conditions socio-économiques, politiques et sécuritaires particulièrement pénibles.

Pourtant, loin de plier l'échine sous le poids de la crise et de sombrer dans l'immobilisme institutionnel, le CFI a engagé une série de réformes structurantes qui sont détaillées dans le présent rapport sous-titré « Haiti : une offre structurée pour des investissements durables ».

En effet, au cours de l'année 2024-2025, le CFI a réalisé diverses actions stratégiques visant à améliorer le climat des affaires dans le pays. Il a lancé officiellement le Guichet unique de l'investissement (GUI). Il a procédé à l'ouverture d'un Hub dans le Nord et un autre dans le Sud. Il a réformé son dispositif communicationnel et il a développé un pôle d'intelligence économique, entre autres choses.

Toutes ces réalisations ne sont pas éparses. D'un côté, elles sont mises en œuvre selon une approche cohérente qui tend au renforcement institutionnel du CFI, à la décentralisation des services d'appui aux investissements, à une plus grande visibilité de l'offre d'Haïti en matière d'investissements, ainsi qu'à une meilleure communication avec les investisseurs et un rapprochement auprès des réseaux d'entrepreneurs de la diaspora haïtienne.

De l'autre côté, ces réalisations s'inscrivent dans la vision même du Gouvernement qui a fait du redressement économique un chantier prioritaire du Pouvoir de transition, avec un focus sur le soutien à l'investissement et la résilience économique.

Je me réjouis que, conformément aux directives de son Conseil d'administration dont je suis le Président en ma qualité de Ministre du commerce et de l'industrie, le CFI se positionne à l'avant-garde de cette dynamique de création d'un environnement économique attractif et compétitif.

Aujourd'hui, pour attirer les capitaux étrangers souhaités depuis toujours, il est fondamental

d'échafauder une infrastructure institutionnelle solide et capable de faciliter l'absorption et la fructification d'investissements viables qui supportent l'innovation et le développement national.

Cela implique de créer des conditions qui inspirent confiance aux investisseurs et qui leur garantissent des avantages comparatifs, la sécurité juridique et surtout la simplification des démarches administratives liées à l'investissement. À cet égard, le lancement du GUI est la matérialisation d'une avancée décisive vers la bonne direction.

J'en appelle à la poursuite de la collaboration des institutions étatiques concernées en vue de l'amélioration continue et du plein succès du GUI, de façon à en faire un outil efficace et accessible à toutes et à tous.

Je profite également de l'occasion pour souligner, avec gratitude, le soutien déterminant de certains partenaires techniques et financiers d'Haiti à la mise en œuvre des projets du CFI. Je pense spécialement à la Banque interaméricaine de développement (BID) pour la qualité et la constance de son appui.

Comment conclure mes propos sans saluer la résilience du secteur privé haïtien, et surtout le rôle croissant et crucial de la diaspora haïtienne et des collectivités territoriales dans la survie de l'économie nationale en ces temps de disette et de crise?

Les engagements et le courage des acteurs évoqués ci-haut doivent inspirer toute la société haïtienne, au même titre que ce rapport technique du CFI. L'enseignement est clair : il arrive le moment où la société haïtienne, dans toutes ces composantes, doit prendre la résolution de faire de cette crise le tremplin d'une solidarité agissante et intelligente pour trouver les moyens d'y survivre et surtout de jeter les bases des réformes nécessaires à une relance économique viable post-crise. Car, c'est pendant la crise qu'il faut préparer l'après-crise!

Je renouvelle mon engagement à m'assurer que les actions du MCI et du CFI soient orientées dans cette perspective, en vue d'une Haiti résolument tournée vers la prospérité, l'ouverture aux investissements directs étrangers, la stabilité politique, le développement économique, la paix sociale et le bien-être collectif.

Haiti vivra !

Patriotiquement,

James Monazard

Ministre du commerce et de l'industrie



Mot de la Directrice Générale

Marie Fatima Léonne C. Prophète

Directrice Générale



Chers partenaires, investisseurs, collaborateurs et amis du développement économique,

L'exercice 2024-2025 marque un moment charnière dans l'évolution du Centre de Facilitation des Investissements (CFI). Fidèle à notre mission et porté par le thème « Haïti : Une offre structurée pour des investissements durables », nous avons entrepris un processus profond de structuration, de modernisation et d'ouverture territoriale, pour offrir à Haïti une nouvelle image : celle d'un pays prêt à accueillir et à faire fructifier les investissements, dans une perspective de développement inclusif et pérenne.

Nous nous sommes attelés à changer le narratif et porter un nouveau message.

Tout au long de cette année, nous avons posé les bases d'une transformation ambitieuse du CFI, en cohérence avec notre Plan Stratégique 2023-2027. L'un des faits marquants de cette transformation est le renforcement de la Direction des Études, qui pilote désormais un nouveau dispositif d'intelligence économique. Ce dispositif nous permet d'assurer une veille stratégique sur les dynamiques régionales et internationales, d'identifier les projets porteurs en amont, et de mieux orienter nos actions de prospection et de promotion.

Cette évolution positionne le CFI non seulement comme une interface administrative, mais aussi comme un acteur d'anticipation et d'influence, capable de proposer une profonde lecture stratégique de l'environnement économique et des opportunités d'investissement.

Ce chemin parcouru n'aurait pas été possible sans l'appui méthodologique, technique et institutionnel de nos partenaires. Je tiens à féliciter et remercier chaleureusement l'Assistance Technique Internationale (ATI), qui a accompagné le CFI dans la mise en œuvre de son plan stratégique, tout en renforçant nos capacités internes. Grâce à ce partenariat, nous avons engagé notre transformation vers une agence de promotion des investissements alignée aux standards internationaux, capable de rivaliser sur le marché global.

Le lancement du Guichet Unique d'Investissement (GUI) et le déploiement d'un nouveau CRM symbolisent notre volonté de fluidifier, digitaliser et professionnaliser le parcours de l'investisseur en Haïti.

Sur le plan territorial, l'ouverture du Bureau Régional Nord et les premières actions vers la mise en place du Hub Sud traduisent notre engagement en faveur d'une offre décentralisée et contextualisée. Ces hubs, en lien étroit avec les collectivités locales, les chambres de commerce et les secteurs stratégiques régionaux, constituent une interface précieuse pour accompagner les porteurs de projets.

Par ailleurs, la montée en puissance du réseau Haïti Business Advocates (HBA), en synergie avec le programme Réseau des ambassades et consulats haïtiens à l'étranger (RACHE), nous permet de mobiliser notre diaspora et nos représentations diplomatiques autour d'une diplomatie économique offensive, proactive et structurée.

Les résultats sont là : leads qualifiés, projets structurés, IDE mobilisés, entreprises accompagnées, et emplois projetés. Mais au-delà des chiffres, c'est bien une nouvelle architecture institutionnelle, plus moderne, plus performante, plus territorialisée, que nous avons mis en place cette année.

C'est pourquoi, à la lumière du thème de ce rapport, « Haïti : Une offre structurée pour des investissements durables », je lance un appel à l'action :

- Aux investisseurs, pour qu'ils saisissent une opportunité unique d'intégrer un écosystème en mutation, plus ouvert, plus transparent, plus réactif.
- Aux partenaires, pour qu'ils continuent à croire au potentiel de transformation économique du pays, et à nous appuyer dans cette dynamique.
- À la diaspora et aux entrepreneurs locaux, pour qu'ils soient les ambassadeurs d'un nouveau récit économique haïtien.
- Aux institutions nationales, pour qu'ensemble, nous consolidions les réformes, en assurant la stabilité, la gouvernance et la confiance indispensables à l'investissement durable.

Haïti ne peut plus se contenter d'attendre l'investissement.

Elle doit désormais le rechercher activement, le structurer, l'accompagner et le faire grandir, pour répondre aux défis économiques et sociaux de demain.

Ensemble, faisons de cette offre structurée un véritable levier de développement durable.

Avec détermination et engagement,

Marie Fatima Léonne C. Prophète
Directrice Générale

RESUME EXECUTIF

Contexte national

L'exercice 2024-2025 s'est inscrit dans un contexte national marqué par des contraintes sécuritaires et économiques, mais aussi par une résilience remarquable des acteurs haïtiens et par l'engagement du CFI à poursuivre sa mission de structuration de l'offre d'investissement. Fidèle à sa mission, l'institution a renforcé ses outils, élargi sa présence territoriale et consolidé ses partenariats afin de mieux accompagner les investisseurs et de contribuer au rééquilibrage économique du pays.

Un cadre institutionnel renforcé

Un jalon majeur a été franchi avec le lancement officiel du projet de Guichet Unique de l'Investissement (GUI) en juillet 2025. Cette réforme structurante vise à simplifier les démarches administratives, réduire les délais de traitement et renforcer la transparence des procédures. Elle constitue une avancée majeure pour l'amélioration du climat des affaires. En parallèle, la mise en service d'un système CRM modernisé et l'élaboration de modes opératoires standardisés ont permis d'harmoniser les pratiques internes et de professionnaliser le management opérationnel du CFI. Ces outils assurent une meilleure traçabilité, une communication fluide avec les investisseurs et une gestion plus efficace des projets.

Une offre d'investissement structurée et promue à l'international

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'Axe 1 du Plan stratégique, le CFI a poursuivi la structuration de l'offre d'Haïti à travers la consolidation du Catalogue des Opportunités Locales d'Investissement (OIL) et la production de plusieurs argumentaires sectoriels (textile, énergies renouvelables, BPO, tourisme, industries créatives, cacao, café, mangue, vétiver, orange amère). Un argumentaire général intitulé "Sept raisons d'investir en Haïti" a également été produit et diffusé. Ces supports promotionnels, traduits en anglais et en français, ont été largement utilisés lors de salons et forums internationaux (SIAL Paris et Toronto, Caribbean Investment Forum, Haïti Invest Forum à New York). Ils ont contribué à l'identification de plus de 40 leads qualifiés, dont cinq prospects prioritaires, confirmant la pertinence de la démarche.

Un ancrage territorial renforcé

Le CFI a poursuivi son objectif de rééquilibrage territorial avec l'ouverture officielle du Hub régional Nord à Cap-Haïtien et la mise en place d'un nouveau Hub dans le Grand Sud basé aux Cayes. Ces structures rapprochent les services du CFI des entreprises régionales et facilitent l'identification de projets locaux à fort potentiel de développement économique. Elles marquent une étape décisive dans la décentralisation des services d'appui aux investisseurs.

Une mobilisation de la diaspora et du réseau diplomatique

La mobilisation de la diaspora économique s'est concrétisée avec le déploiement de la première cohorte de Haitian Business Advocates (HBA) et le renforcement des liens avec le Réseau d'Ambassades et de consulats haïtiens à l'Étranger (RACHE). Ces relais contribuent à promouvoir Haïti auprès d'investisseurs internationaux et à connecter les opportunités locales aux marchés extérieurs. En parallèle, des points focaux diplomatiques ont été désignés dans plusieurs ambassades stratégiques (France, Canada, États-Unis), ce qui améliore la coordination avec le réseau diplomatique et facilite la diplomatie économique.

Une communication modernisée et une image positive

L'unité de communication du CFI a renforcé sa capacité opérationnelle à partir de mi-2024, avec l'in-

tégration de nouveaux cadres. Le label Invest Haïti et la marque pays "Haïti, une terre, une âme" ont été intégrés dans les rapports annuels, les documents promotionnels et le site web institutionnel. La présence numérique du CFI s'est accrue de manière significative, notamment sur LinkedIn où la communauté a plus que doublé pour atteindre 2 400 abonnés en neuf mois, avec un taux d'engagement de 60 %. Quinze retombées de presse ont également été recensées, renforçant la visibilité institutionnelle et la crédibilité du CFI.

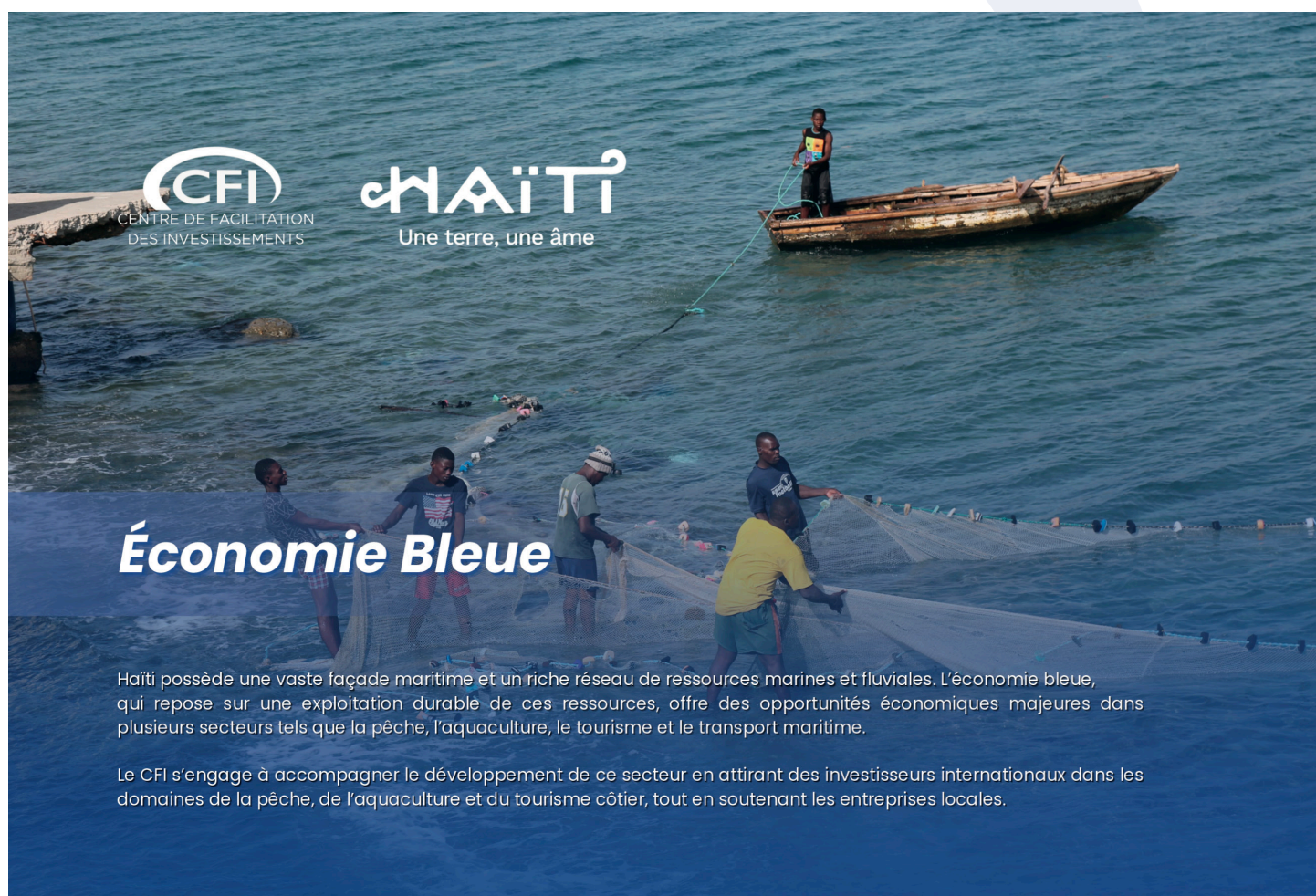
Un dispositif d'intelligence économique opérationnel

Le CFI s'est doté d'un dispositif d'intelligence économique à la suite de l'immersion de trois de ses cadres à Paris, auprès de Business France. Ce dispositif a permis la production de fiches sectorielles, le développement de tableaux de bord interactifs et la mise en place d'une veille structurée. Il renforce la capacité de l'institution à anticiper les tendances, à cibler ses actions de prospection et à améliorer la qualité de ses analyses.

Enseignements et leçons apprises

L'année 2024-2025 a confirmé que la réussite des actions du CFI repose sur trois leviers :

- La proximité territoriale avec les investisseurs et les entreprises locales, grâce aux hubs régionaux ;
- La structuration interne par des outils modernes de gestion (GUI, CRM, modes opératoires) qui renforcent l'efficacité et la transparence ;
- La mobilisation de partenariats stratégiques : diaspora, bailleurs, secteur privé et institutions publiques qui amplifient l'impact des initiatives du CFI.



1.

Haïti, une économie résiliente et prometteuse

L'économie haïtienne évolue dans une conjoncture particulièrement difficile, mais continue de faire preuve d'une remarquable résilience, portée par le dynamisme de certains secteurs et la capacité d'adaptation des acteurs économiques.



1.1. Situation de l'économie

Le pays subit les répercussions d'un environnement international instable, marqué par la volatilité des prix mondiaux et le ralentissement des échanges commerciaux. La concurrence accrue des pays voisins, disposant d'infrastructures plus performantes et de dispositifs incitatifs plus attractifs, renforce la pression sur Haïti dans la compétition régionale pour capter les investissements directs étrangers. À cela s'ajoute la perspective de retours massifs de migrants haïtiens, constituent autant de facteurs de vulnérabilité pour l'économie nationale.

L'exercice 2023-2024, a été marqué par une contraction du PIB de 4,2 % , baisse la plus forte depuis le séisme de 2010. Certaines activités économiques ont enregistré un fléchissement (agriculture, agro-alimentaire, commerce, construction industries manufacturières, industries extractives), tandis que d'autres (communications, secteur IT, administrations publiques, sécurité et défense) ont connu une croissance modeste. Pour 2024-2025 , le FMI prévoit une stabilisation relative du PIB. Au vu de la résilience haïtienne observée sur les dernières années et de la politique monétaire des autorités, le FMI estime que la baisse se stabilisera à -1% , tandis que la Banque Mondiale table sur une baisse de 2% dans l'hypothèse d'une stabilisation de l'insécurité à son niveau pré pandémie.

Le commerce extérieur est déficitaire, principalement en raison de l'importation de produits pétroliers (85% des sources d'énergie d'Haïti) et agro-alimentaires. Les exportations continuent à baisser, comme illustré dans le tableau ci-après . Pour l'année fiscale 2025, les prévisions sont de 690 MUSD.

En MUSD	2022 En TM	2023 En TM	2024 En TM	2025 (9 mois) En TM	2025 est.
Total	1282	956	767	459	690
dont Cacao et chocolat	3,23	4,49	11,60	8,81	-
dont Produits de la mer	12,39	16,62	14,85	8,48	-
dont Produits manufacturés (surtout textile)	449,33	329,98	269,22	151,19	-
dont Huiles essentielles	23,44	35,44	32,77	27,31	-

Les exportations d'Haïti (source : BRH)

Pour relancer la croissance, le Gouvernement a adopté un Plan de Relance 2025-2030 (objectif de croissance de 3%, développement des régions, de la capacité institutionnelle et du secteur privé), un budget rectificatif 2024-2025 de 323,4 Mds HTG, soit 2,4 Mds USD (en hausse de 26,9% par rapport au budget initial) et un Plan de Relèvement Intégré de la Péninsule Sud (PRIPS). Ce dernier porte sur 11 secteurs: agriculture, commerce et industrie, tourisme, logement, santé, éducation, sécurité alimentaire, transport, eau et assainissement, énergie, gestion des risques et environnement, de même que les secteurs transversaux du genre, des moyens de subsistance, et de l'emploi .

En matière de gouvernance, comme l'a souligné le FMI, le cadre de la politique monétaire a été renforcé, avec une indépendance accrue de la BRH dans la mise en œuvre de ses politiques, avec l'arrêt, en particulier de tout financement direct du budget de l'État. Cette réforme de financement monétaire, couplée à un ajustement budgétaire rigoureux, a renforcé la crédibilité des politiques économiques.

Pour confirmer le diagnostic de résilience, Haïti conserve des atouts importants : son capital humain formel et informel (85% de la population active), l'existence d'une diaspora qui réussit à l'étranger, un secteur privé qui a montré sa résilience durant les cinq dernières années, une position géographique au cœur de la Caraïbe et des secteurs prometteurs à fort potentiel :

- l'agriculture et l'agro-alimentaire : le secteur regroupe les deux-tiers de la main d'œuvre active. Il est caractérisé par des produits de niche (chocolat bio et équitable), les produits de la mer, la mangue, le vétiver et l'huile de vétiver dont Haïti est le premier producteur mondial, le rhum, le riz, le maïs. Certaines activités avec potentiel à export (aquaculture, miel) et cultures restent sous-valorisées (arbre véritable, igname, manioc, moringa, orange amère, spiruline, et leur transformation) ;
- le textile et l'habillement : il représente une grande part des exportations haïtiennes, en particulier vers les Etats-Unis et accueille une partie importante des investissements étrangers ;
- les autres industries manufacturières : le secteur se développe, en particulier l'artisanat, générateur d'emploi dans les secteurs formel et informel. Le Ministère du Commerce et de l'Industrie a lancé le 29 août 2025 un Programme de re-dynamisation des secteurs de la couture et de la cordonnerie (RSCCH) ;
- les communications et les services liés aux technologies nouvelles (IT, centres d'appel) se développent, en particulier grâce à la politique de digitalisation de l'Economie (arrêté du 29/08/2025) sur la signature électronique, l'usage accru des nouveaux médias ;
- le tourisme reste un secteur prometteur : Haïti a un patrimoine exceptionnel, mais le climat d'insécurité a fortement impacté ce secteur. Pour relancer le secteur et créer des pôles d'attractivité autour des principaux sites, le Ministère du Tourisme a introduit un Plan de Relance du Secteur Touristique.

Le tableau ci-après présente certains indicateurs clés de l'économie nationale, 2024-2025.

Indicateur	Valeur 2024	Valeur mi-2025 (juillet) et prévisions	Source
PIB réel	- 4,2 %	Prévisions 2025 :	Fonds Monétaire International (FMI) Staff Monitoring Programme (SMP) après consultation avec les autorités haïtiennes
PIB nominal	25,22 Mds USD (2024)	- 1 %	FMI, TradingEconomics – valeur et projection (Trading Economics)
Taux de chômage	15,1%		
IDE (flux entrants)	24MUSD en 2024 et 19 est. Pour 2025	Niveau attendu : 25,47 Mds USD courants fin 2025	FMI/SMP
Transferts de la diaspora vers Haïti	4,5 Mds USD (+9,5 %)		FMI/SMP

1.2. Le soutien international à Haïti :

Haïti bénéficie du soutien de la communauté internationale. Les différents programmes contribuent, entre autres, à améliorer l'offre présentée aux investisseurs.

Appuis multilatéraux

- **Afreximbank** : Haïti est incluse dans l'accord CARICOM-Africom depuis le 30/09/2024 et peut faire appel au bénéfice d'une facilité de 250 MUSD pour le soutien à des projets ;
- **Banque Mondiale** : En plus d'un portefeuille de projets en Haïti d'une valeur de 1,266 Md USD, une nouvelle stratégie de partenariat-pays (Country Partnership Framework) a été adoptée pour la période 2025-2029, comprenant 320 MUSD sous forme de subventions. Sur le plan économique, l'appui de la Banque mondiale reste essentiel. Il est axé sur le renforcement de la gouvernance, notamment à travers le soutien aux capacités institutionnelles et à la résilience des administrations publiques, pour un montant de 60 MUSD. Parallèlement, la Banque mondiale s'engage en faveur de l'amélioration de l'environnement des affaires, de la stimulation de l'investissement privé et de la création d'emplois. Le projet PSJET (Private Sector Jobs and Economic Transformation), doté de 75 MUSD est en cours d'exécution. Il accompagne les entreprises, en particulier les micro, petites et moyennes entreprises (MPME), en soutenant la création d'emplois ainsi que le développement de filières et de chaînes de valeur.
- **Banque Interaméricaine pour le Développement (BID), un rôle-clef** : Le soutien de la BID à Haïti se concentre sur les infrastructures, le capital humain, les services de base, le renforcement des capacités institutionnelles et la modernisation de l'État. La BID planifie de co-piloter, aux côtés de la Banque mondiale, des Nations Unies et de l'Union européenne, le Plan de Relance et de Développement à Moyen Terme d'Haïti pour la période 2025-2030, lancé le 21 avril 2025. Depuis la création du CFI, la BID en est le partenaire le plus fidèle et constant.
- **Fonds Monétaire International** : Le FMI a mis en place un Programme de Suivi du Personnel (Staff Monitored Program – SMP), destiné à ouvrir la voie à une future aide financière au profit d'Haïti. La première revue, tenue en avril 2025, a été approuvée : six des sept repères structurels (benchmarks) ont été mis en œuvre, et les objectifs quantitatifs ont été atteints. Haïti bénéficie également d'une Facilité de Crédit Rapide.
- **Union Européenne (UE)** : Haïti est couvert par la Convention de Lomé, les accords de Cotonou et bénéficie de l'appui du Fonds Européen de Développement (FED). Les programmes de coopération de l'UE comportent des volets concernant la gouvernance et le renforcement de capacités en particulier à travers le Programme d'Appui Budgétaire à la Consolidation de l'Etat Haïtien (SBC) et Programme d'Appui à la Gouvernance et à l'Investissement Local (AGIL).

Un engagement renouvelé dans la promotion
de l'Investissement durable en Haïti



2.

L'investissement dans le monde et en Haïti

Les IDE mondiaux ont chuté de 11% en 2024 à 1,49 trillion USD. La Caraïbe a progressé (+11%), dominée par République Dominicaine et Jamaïque. Haïti affiche 41 millions USD d'IDE (+27,7%), principalement en renforcement et maintenance d'investissements existants.

2.1. La tendance de l'investissement étranger dans le monde est globalement à la baisse, mais avec des variations selon les régions :

Globalement, les flux d'IDE dans le monde, répertoriés par le rapport annuel de la CNUCED , ont baissé de 11%, passant de 1,67 à 1,49 trillions d'USD en 2024, avec des prévisions semblablement ternes pour 2025. Les annonces de projets greenfield ont augmenté de 3% mais le taux de réalisation a été de -5%. Les régions et pays les plus affectés par la baisse ont été l'Europe (-58% et 6% pour les greenfield), l'Amérique latine/Caraïbes (-12%) et la Chine (-29%) par opposition à l'Afrique (+75%), l'Amérique du Nord (+23%), et l'Asean (+10%). Les principaux investisseurs ont été les pays développés (+8%), en particulier Etats-Unis, le Japon (+4% dont +27% vers les Etats-Unis), l'Inde, la Chine, l'Arabie saoudite et les Emirats Arabes Unis. Les IDE dans des projets verts orientés ODD ont chuté de 71% en valeur et de 33% en nombre.

Les secteurs ayant enregistré les meilleurs résultats sont le textile (+29%) et les technologies nouvelles : semi-conducteurs (+140%), technologies digitales (+107% et 73% pour les projets greenfield) ; solutions digitales (+106%), e-commerce (+62%), plateformes (+281%).

2.2. Les IDE dans la région caraïbe

Dans la région Amérique Latine-Caraïbe, le volume des IDE a baissé de 12% et de 18% sans la Caraïbe. Il a représenté 11% des IDE dans le monde. Dans la catégorie des Petits Etats Insulaires en Développement (PEID/Small Island Developing States), les IDE ont cru, passant de 8 à 9 Mds USD (+11%), la Caraïbe passant de 3 à 4 Mds USD. Les pays dominants dans la région sont la République Dominicaine et la Jamaïque (325 MUS en 2024 contre 10 MUSD en 2023). Les secteurs ayant permis ce résultat sont le digital et l'énergie solaire.

Comme Haïti avec le CFI, l'ensemble des pays de la zone disposent d'agences d'attraction de l'investissement : Aruba Investment Agency (www.investinaruba.org), Bahamas Invest (www.bahamasinvest.org), Invest Barbados Authority (www.investbarbados.org), Beltrade Belize (www.beltrade.bz), Pro-Cuba, Goinvest Guyana (www.guyanainvest.gov.gy), Prodominicana (www.prodominicana.gob.do), Grenada Industrial Development Corporation (www.investgranada.gd), Do Business Jamaica (www.dobusinessjamaica.com), Industrial Development Corporation Puerto-Rico (www.investpr.org), Invest in St Lucia (www.investlucia.co), Invest in St Maarten (www.sintmaarten.org), Invest in St Vincent Grenadines (www.investsvg.com), InvestTT Trinidad & Tobago (www.investt.co.tt), VIEDA US Virgin Islands (www.usvieda.org).

2.3. Les IDE et les IDD en Haïti :

En Haïti, le stock d'IDE est évalué à 2,104 Mds USD en fin d'année 2024 . Le montant indiqué dans le rapport de la CNUCED est conforme à celui recueilli dans le cadre des consultations annuelles entre le FMI et les autorités haïtiennes . Il a varié peu d'une année sur l'autre depuis 2020. Les flux ont été de 41 MUSD en 2024 , soit une augmentation de 27,7%. Ce sont en grande partie des dépenses de renforcement, d'entretien et de maintien de l'investissement, mais aussi de nouveaux investissements (« greenfield investment »).

en MUSD	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Flux d'IDE (MUSD)	51	39	24	20	19-22
Stock d'IDE (Mds USD)	1 991,77	2 031,18	2 054,83	2 051,18	n.c.

Les IDE en Haïti 2020-2025

La plupart des IDE se concentrent dans les zones franches et dans les secteurs bénéficiant d'avantages compétitifs, comme le textile et l'agro-industrie. Ils représentent autour de 1% du PIB. Malgré les contraintes dues à la situation actuelle, des entreprises étrangères et locales ont continué à opérer en Haïti. À cet égard, les lois HOPE et HELP jouent un rôle clé dans l'attraction des investisseurs étrangers en offrant des exemptions douanières et des réductions fiscales, surtout, pour les produits textiles destinés aux marchés nord-américains. Haïti est le seul pays de la région à bénéficier de tels avantages.

Les pays d'origine des IDE sont principalement les Etats-Unis et la Corée du sud, suivis du Canada et de la France . Les secteurs concernés par les nouveaux investissements sont l'éducation (32%), l'agro-alimentaire (23%), le commerce (13%) et le tourisme (10%), suivis de l'immobilier et de l'électronique .

En ce qui concerne la diaspora haïtienne, les stocks et les flux d'investissements directs de la diaspora (IDD), inclus dans les transferts de fonds qualifiés de « transferts sans contrepartie » dans la comptabilité nationale, ne sont pas précisément connus. Par ailleurs, d'autres investissements de la diaspora sont comptabilisés dans les flux et stocks d'investissements directs étrangers (IDE) lorsque les investisseurs agissent en tant que citoyens étrangers.

La diaspora haïtienne, forte d'au moins deux millions de personnes, a transféré, au cours des dix premiers mois de l'exercice fiscal 2024-2025, un montant de 3,687 Mds USD, soit une projection annuelle d'environ 4,5 Mds USD, ce qui représente une croissance estimée d'au moins 15 % par rapport à l'exercice précédent . Toutefois, le montant moyen des transferts demeure relativement faible, entre 140 et 160 USD par envoi, car ils sont majoritairement destinés à couvrir les besoins de consommation courante des ménages (alimentation, éducation, santé). Les transferts à visée entrepreneuriale restent marginaux : selon une enquête du PNUD, seuls environ 8 % des transferts sont orientés vers des activités entrepreneuriales diverses dont une partie seulement à de l'investissement productif .

Afin de favoriser une meilleure canalisation de ces flux vers l'investissement productif, le CFI, en partenariat avec le RACHE, a lancé le réseau des Haïti Business Advocates (HBA), visant à renforcer les liens entre les investisseurs de la diaspora et les entrepreneurs locaux, et à stimuler des partenariats stratégiques.

	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025
Montant (Mds USD)	3,419	3,283	3,634	3,687 (10 mois)

Les transferts de fonds sans contrepartie de la diaspora haïtienne 2021-2025





3.

Les priorités sectorielles pour l'investissement et les ODD

Le Gouvernement visait à porter les investissements de 6,1% à 7,8% du PIB en 2025, puis 10,7% en 2026. Le CFI priorisait textile, agriculture, tourisme, BPO, énergies renouvelables et industries créatives, alignant ses actions sur sept ODD pour favoriser développement durable et décentralisation économique.

3.1. Les priorités sectorielles pour l'investissement

Le Gouvernement haïtien poursuit ses efforts pour augmenter l'attractivité d'Haïti. L'objectif est d'arriver à faire passer la part des investissements bruts du niveau actuel de 6,1% du PIB à celui de 7,8% en 2025, puis à 10,7% en 2026. Ainsi, les autorités misent sur les secteurs-clés, offrent des incitations gouvernementales, profitent des avantages conférés par les accords de coopération internationaux et soutiennent des projets innovants.

Dans ce contexte, le CFI a accordé une priorité stratégique à plusieurs secteurs porteurs, notamment le textile, l'agriculture, l'agro-industrie, le tourisme, le business process outsourcing (BPO) et les centres d'appels, les énergies renouvelables ainsi que les industries créatives (voir annexe 3), conformément au Plan Stratégique de Développement d'Haïti à l'Horizon 2030 (PSDH). Ces secteurs ont montré une forte résilience face à la crise, présentent un fort potentiel d'investissement et suscitent l'intérêt d'investisseurs visionnaires. Ils sont également fortement générateurs d'emplois et contribuent à la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable (ODD) adoptés par le Gouvernement d'Haïti.

Les secteurs prioritaires

- L'agriculture, l'agro-alimentaire, l'aquaculture, l'élevage, la pêche
- Le textile et l'habillement
- Le tourisme (l'hôtellerie et secteurs connexes)
- Les Business Process Outsourcing, en particulier les centres d'appel
- Les énergies renouvelables
- Les industries créatives

3.2. Les ODD et leur intégration dans le plan opérationnel du CFI

Au cours de l'exercice fiscal, le CFI a poursuivi son engagement en faveur du développement durable, en alignant ses actions sur sept Objectifs de Développement Durable (ODD) prioritaires, comme suit:

- **ODD 1 – Pas de pauvreté** : Les projets d'investissement soutenus contribuent à la création de revenus durables pour les populations locales.
- **ODD 2 – Faim « zéro »** : Les emplois et revenus générés par les projets d'investissement supportés participent à la réduction des disparités socioéconomiques.
- **ODD 6 – Eau propre et assainissement** : Le projet phare de fabrication de filtres à eau pour des communautés vulnérables contribue directement à cet objectif.
- **ODD 8 – Travail décent et croissance économique** : Les emplois directs créés génèrent des retombées économiques positives. De plus, les hubs régionaux implantés dans le Grand Nord et le Grand Sud favorisent la décentralisation économique.
- **ODD 9 – Industrie, innovation et infrastructures** : Plusieurs opportunités d'investissement local (OIL) identifiées appuient l'innovation, la résilience et la durabilité des infrastructures.
- **ODD 16 – Paix, justice et institutions efficaces** : Les efforts de modernisation et d'efficacité du CFI, tels que décrits dans le rapport, illustrent une dynamique de renforcement institutionnel.
- **ODD 17 – Partenariats pour la réalisation des objectifs** : Le CFI a renforcé sa collaboration avec des partenaires internationaux tels que la BID, la WAIPA et le RIAFPI, facilitant ainsi ses initiatives et la mise en œuvre de bonnes pratiques.

4.

Le CFI : Mission, vision, valeurs, organisation, gouvernance et services offerts

Les IDE mondiaux ont chuté de 11% en 2024 à 1,49 trillion USD. La Caraïbe a progressé (+11%), dominée par République Dominicaine et Jamaïque. Haïti affiche 41 millions USD d'IDE (+27,7%), principalement en renforcement et maintenance d'investissements existants.

CFI
CENTRE DE FACILITATION
DES INVESTISSEMENTS

BOB
CAB

4.1. Présentation générale

Créé par le Décret du 16 novembre 2005 publié au Journal officiel de la République d'Haïti le 31 janvier 2006, le Centre de Facilitation des Investissements (CFI) est un établissement public autonome placé sous la tutelle du Ministère du Commerce et de l'Industrie (MCI). Doté de la personnalité juridique ainsi que d'une autonomie administrative et financière, il fonctionne conformément aux dispositions du Décret du 17 mai 2005 portant organisation de l'Administration centrale de l'État. Sa vocation première est de promouvoir et de faciliter le développement de l'investissement privé en Haïti. Il agit en mettant en œuvre des politiques de prospection, d'accompagnement et de structuration de projets, tout en assurant un service administratif de qualité adapté aux besoins des investisseurs, qu'ils soient haïtiens ou étrangers.



4.2. Mission, vision et valeurs

Notre vision : devenir l'acteur de référence dans la promotion et la stimulation de l'investissement privé en Haïti, dans une dynamique à la fois nationale, régionale et internationale.

Notre mission est de transformer Haïti en un pôle d'attraction incontournable pour les investissements directs étrangers (IDE) et les investissements locaux, en structurant un environnement d'affaires compétitif, transparent et ouvert.

Dans la poursuite de sa mission, le CFI fonde son action sur trois valeurs cardinales qui orientent l'ensemble de ses interventions. La première est l'orientation client, qui traduit l'engagement de l'in-

stitution à offrir des services de haute qualité, conformes aux standards internationaux, afin de répondre efficacement aux attentes des investisseurs. La deuxième valeur est l'accessibilité, indissociable de la disponibilité. Elle vise à garantir que les services du CFI soient ouverts et adaptés à toutes les catégories d'investisseurs, en particulier les petites et moyennes entreprises, souvent confrontées à des obstacles structurels. Enfin, la troisième valeur, la transparence, constitue le socle de la crédibilité de l'institution. Elle s'exprime à travers un traitement équitable et impartial des dossiers, une communication claire avec les parties prenantes et un reporting rigoureux assurant la redevabilité du CFI.

4.3. Gouvernance

La gouvernance du CFI repose sur un Conseil d'administration qui incarne le principe de partenariat entre le secteur public et le secteur privé. Du côté du secteur public, siègent le ministre du Commerce et de l'Industrie, qui préside le Conseil, ainsi que le ministre de l'Agriculture, des Ressources naturelles et du Développement rural, le ministre de l'Économie et des Finances, le ministre des Travaux publics, Transports et Communications et le ministre du Tourisme et des Industries créatives.

Le secteur privé est représenté par la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ouest (CCIO), l'Association Touristique d'Haïti (ATH), l'Association des Industries d'Haïti (ADIH), l'Association des Zones Franches et la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Haïti (CCIH).

Le secrétariat technique du Conseil est assuré par la direction générale du CFI, ce qui garantit une continuité institutionnelle entre les instances de décision et la mise en œuvre opérationnelle.

4.4. Organisation et structure opérationnelle

Le CFI a mis en place une organisation modernisée et fonctionnelle qui reflète les priorités de son plan stratégique 2023-2027. La direction générale assure la supervision globale, définit les orientations stratégiques et représente l'institution à l'échelle nationale et internationale. Elle est appuyée par une cheffe des opérations, chargée de la coordination opérationnelle et du suivi transversal des activités.

Trois directions techniques constituent le cœur de l'action du CFI. La Direction de la Promotion des Investissements (DPI) est responsable de la prospection d'investissements directs étrangers, de la diaspora et de la valorisation des secteurs prioritaires. Elle promeut également les opportunités d'investissements locaux. La Direction des Opérations de Facilitation (DOF) est chargée de l'accompagnement administratif des entreprises. Enfin, la Direction des Études et de l'intelligence Économiques (DEI) assure les fonctions de veille, d'intelligence économique et de plaidoyer en faveur de l'amélioration du climat des affaires.

À ces trois directions s'ajoute une direction administrative et financière qui prend en charge la gestion budgétaire, les ressources humaines et le support logistique. Des unités transversales spécialisées, notamment en exécution de projets financés par les bailleurs, en communication marketing, en suivi post-investissement (Aftercare), viennent renforcer l'efficacité globale de l'organisation.

4.5. Décentralisation territoriale : les Hubs régionaux

En cohérence avec son plan stratégique actuel, le CFI a renforcé sa présence territoriale à travers deux Hubs régionaux de services intégrés. Le Hub du Grand Nord, basé au Cap-Haïtien et officiellement inauguré en juillet dernier, joue un rôle clé pour les entreprises actives dans les départements du nord, Nord-est, Centre et Nord-ouest. Il en est de même du Hub du Grand Sud qui couvre les départements du Sud, Sud-est, Nippes et Grande'Anse.

Ces hubs rapprochent les services du CFI des entrepreneurs locaux et facilitent la coordination avec les acteurs territoriaux. Ils permettent également d'assurer un accompagnement de proximité aux Petites et moyennes entreprises (PME) et de concrétiser la stratégie de décentralisation et de mod-

ernisation des services publics de l'État.

À travers son statut hybride et son organisation modernisée, le CFI se positionne comme un levier essentiel de l'attractivité économique d'Haïti. Sa mission, guidée par une vision ambitieuse et des valeurs solides, est soutenue par une gouvernance partagée entre l'État et le secteur privé, et par une organisation intégrant des directions techniques spécialisées ainsi que des hubs régionaux. Ces éléments structurants traduisent la volonté de faire du CFI un acteur central dans la transformation du climat des affaires et la dynamisation des investissements en Haïti.

4.6. Les services offerts par le CFI

Le CFI propose une offre de services complète destinée à accompagner les investisseurs étrangers comme nationaux à toutes les étapes de leur parcours : depuis la prospection et l'accès à l'information, jusqu'à la facilitation administrative, l'installation opérationnelle et le suivi post-investissement.

En matière de prospection et d'information, le CFI met à la disposition des investisseurs un catalogue d'opportunités d'investissement local (OIL) recensant les projets à fort potentiel. Il élabore et diffuse également des kits sectoriels et argumentaires couvrant les filières stratégiques du pays, telles que le textile et l'habillement, les énergies renouvelables, le tourisme, les services externalisés (BPO) ou encore les industries créatives.



Ces outils visent à mieux valoriser le potentiel d'Haïti et à fournir aux investisseurs une vision claire de l'offre nationale. Le CFI organise aussi des sessions d'information à l'intention de la diaspora et des partenaires étrangers, tout en participant régulièrement à des forums internationaux et road shows pour positionner Haïti comme une destination attractive pour les affaires.

En ce qui concerne la facilitation administrative, le CFI joue un rôle d'interface entre les investisseurs et les différentes administrations publiques. Il assiste les entreprises dans leurs démarches pour l'obtention de permis d'exploitation, de construction ou d'autorisation environnementale. L'institution fournit également un appui pour la délivrance des permis de travail pour l'embauche de personnel étranger. De plus, le CFI conseille les investisseurs sur les aspects fiscaux et douaniers afin de leur permettre d'optimiser leurs démarches administratives et d'accéder plus facilement aux régimes d'incitations prévus par la loi.

Le CFI apporte également des services opérationnels essentiels. Il aide les entreprises dans leurs démarches d'exportation en les mettant en relation avec les services spécialisés et en les informant sur les procédures requises. Il facilite la recherche et la mise à disposition d'espaces industriels et commerciaux, en lien avec la SONAPI et des partenaires privés, afin de répondre aux besoins en infrastructures. Le CFI contribue aussi à identifier des fournisseurs locaux et des partenaires stratégiques pour renforcer l'ancrage des projets dans l'économie nationale. Enfin, il accompagne les investisseurs dans la recherche de financements et organise des sessions de formation pour mieux comprendre le fonctionnement des services publics haïtiens.

En matière de services stratégiques et d'aftercare, le CFI assure un accompagnement rapproché des investisseurs déjà implantés. Il facilite leurs contacts avec les décideurs politiques de haut niveau, en particulier pour les projets stratégiques, et soutient les démarches de réinvestissement ou d'extension des entreprises existantes. Les investisseurs bénéficient également de la possibilité de participer à des missions officielles, des road shows et des délégations économiques, ce qui accroît leur visibilité et leurs opportunités de partenariat. Le CFI valorise en outre les expériences réussies à travers la diffusion de témoignages et de success stories, contribuant ainsi à renforcer l'image d'Haïti comme destination d'investissement.

Enfin, le CFI développe une offre orientée vers le partenariat et le réseautage. L'institution organise ou co-organise régulièrement des événements économiques avec les chambres de commerce, les associations professionnelles et les bailleurs de fonds internationaux. Elle favorise la mise en réseau des investisseurs avec la diaspora, les hubs régionaux et les écosystèmes d'affaires locaux. Cette logique de collaboration s'étend également aux structures privées et sectorielles, notamment dans le tourisme, l'agro-industrie, les services externalisés ou les énergies renouvelables, renforçant ainsi l'intégration des projets d'investissement au tissu économique du pays.

En résumé, le CFI se met au service des investisseurs. Il informe et prospecte, facilite et simplifie les démarches administratives, connecte les projets aux opportunités locales et assure un suivi continu grâce à l'aftercare. Cette approche intégrée permet d'offrir aux investisseurs un accompagnement cohérent et structuré, tout en contribuant activement à la transformation du climat des affaires en Haïti.

5.

Partie intégrante de l'écosystème économique haïtien

Les IDE mondiaux ont chuté de 11% en 2024 à 1,49 trillion USD. La Caraïbe a progressé (+11%), dominée par République Dominicaine et Jamaïque. Haïti affiche 41 millions USD d'IDE (+27,7%), principalement en renforcement et maintenance d'investissements existants.



5.1. Les partenaires étatiques

En tant qu'acteur central de l'écosystème de l'investissement en Haïti, le Centre de Facilitation des Investissements (CFI) joue un rôle stratégique dans la coordination, la promotion et la facilitation des investissements à l'échelle nationale. L'institution collabore avec l'ensemble des partenaires publics, privés et internationaux afin de valoriser l'offre nationale d'investissement, d'orienter les investisseurs vers les opportunités prioritaires du pays, et de simplifier leurs démarches administratives et institutionnelles. À travers cette approche partenariale, le CFI vise à créer un environnement propice à des investissements durables et structurants pour le développement économique du territoire.

Le CFI opère en étroite synergie avec l'ensemble des institutions publiques concernées par la promotion et la facilitation des investissements. Cette coordination s'étend à la Primature, au ministère du Commerce et de l'Industrie (MCI), qui exerce la tutelle du CFI, ainsi qu'au ministère des Affaires étrangères et au ministère des Haïtiens vivant à l'étranger (MHAVE). Elle inclut également le ministère de l'Agriculture, des Ressources naturelles et du Développement rural (MARNDR), le ministère des Travaux publics, Transports et Communications (MTPTC), ainsi que l'Administration générale des douanes (AGD).

Cette coopération est formalisée par la présence des partenaires étatiques-clés au Conseil d'administration du CFI et par la désignation de points focaux au sein des entités-clés concernées par l'investissement.



Le CFI dispose ainsi de points focaux dans les entités suivantes : Administrations générale des douanes (AGD), Banque de la République d'Haïti (BRH), Direction générale des impôts (DGI), Direction nationale de l'eau potable et de l'assainissement (DINEPA), Direction des zones franches (DZF), Électricité d'Haïti (EDH), Institut haïtien de statistique et d'informatique (IHSI), Société nationale des parcs industriels (SONAPI), ministère du Tourisme et des Industries créatives (MTIC), ministère des Travaux publics, Transports et Communications (MTPC), ministère de l'Agriculture, des Ressources naturelles et du Développement rural (MARNDR), ministère du Commerce et de l'Industrie (MCI), ministère de l'Économie et des Finances (MEF), Banque nationale de développement agricole (BNDA). Des réunions régulières avec les points focaux sont organisées plusieurs fois par année. Par ailleurs, le contact entre le CFI et les points focaux est régulier dans le cadre des activités de facilitation et d'aftercare.

5.2. Le secteur privé

Le CFI collabore étroitement avec l'ensemble des organisations représentatives du secteur privé haïtien. Ses partenaires incluent notamment l'Association des Industries d'Haïti (ADIH), la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Haïti (CCIH), la Chambre de Conciliation et d'Arbitrage d'Haïti (CCAH), ainsi que les Chambres de commerce du Grand Nord et du Grand Sud. À cela s'ajoutent les structures de gestion des parcs industriels stratégiques tels que le Parc industriel métropolitain, le Parc industriel de Caracol (PIC) et celui de CODEVI à Ouanaminthe, de même que la Chambre américaine de commerce en Haïti (AmCham Haiti) et le cabinet de conseil Groupe Croissance.

Le CFI entretient un dialogue constant avec ces acteurs privés à travers des rencontres en présentiel et des échanges en distanciel. Ces interactions visent à coordonner les actions de plaidoyer, à identifier des entreprises à fort potentiel, à répondre à des besoins d'aftercare ou de facilitation, et à assurer un suivi régulier de l'évolution du climat des affaires.

Par ailleurs, le CFI associe systématiquement ses partenaires privés à ses propres événements institutionnels et participe activement aux activités organisées par ces derniers, renforçant ainsi la dynamique de collaboration et la cohérence des actions en faveur de l'investissement.

5.2.1. Le réseau diplomatique d'Haïti à l'étranger

En complément de ses interactions avec l'écosystème institutionnel national, le CFI entretient des relations régulières avec les principales représentations diplomatiques haïtiennes à l'étranger, en particulier le réseau des ambassades et consulats situés en Europe et en Amérique du Nord. Dès l'exercice 2022-2023, des réunions, organisées tant en présentiel qu'en distanciel, avaient permis de présenter la stratégie du CFI et d'explorer les pistes de collaboration. Ces échanges se sont poursuivis et consolidés au cours de l'exercice 2024-2025. Dans ce cadre, plusieurs représentations ont désigné un point focal chargé d'assurer la liaison avec le CFI, notamment les ambassades d'Haïti en France, au Canada et aux États-Unis, ainsi que le consulat général d'Haïti à Montréal.



5.2.2. Coopérations techniques et bailleurs de fonds

Au cours de l'exercice fiscal 2024-2025, le CFI a bénéficié d'un appui technique et financier significatif de la part de plusieurs bailleurs de fonds internationaux. Parmi eux, le soutien le plus constant demeure celui de la Banque Interaméricaine de Développement (BID), entamé en 2019.

Cet accompagnement, financé sous forme de don, vise à renforcer durablement les capacités du CFI dans la prospection d'investisseurs, l'accompagnement et le suivi des projets d'investissement. Il incluait, entre autres, une Assistance technique

internationale (ATI) dont les objectifs sont multiples : doter le CFI d'un plan stratégique pluriannuel, développer son savoir-faire dans les métiers de la promotion de l'investissement, mettre en place des outils modernes de promotion, instaurer des indicateurs de performance conformes à un cadre de reporting agréé par la BID, et enfin, assurer la mise à niveau institutionnelle du CFI en accord avec les standards internationaux.

L'ATI est mise en œuvre par un consortium international composé de DMI Associates (France), InterConsultants (Haïti) et Business France (France). Ces trois opérateurs disposent d'une solide expérience en matière de renforcement de capacités, acquise en Haïti, mais également en Europe, en Asie et en Afrique. Grâce à cette assistance technique financée par la BID, le CFI s'est doté d'une offre de services intégrée permettant de mieux présenter Haïti aux investisseurs. Cette offre packagée comprend :

1. Un Catalogue d'opportunités d'investissement local (OIL), comprenant une première sélection de six projets identifiés.
2. Une présentation consolidée de l'offre de services proposée par le CFI.
3. Un kit d'argumentaires général intitulé « Sept raisons d'investir en Haïti ».
4. Un kit d'argumentaires spécifique sur les incitatifs à l'investissement.
5. Des kits sectoriels couvrant cinq filières prioritaires :
 - le textile et l'habillement,
 - les énergies renouvelables,
 - les services externalisés et le BPO,
 - l'industrie du tourisme,
 - et les industries créatives.

Ces outils promotionnels ont été traduits en anglais et présentés lors de plusieurs événements internationaux au cours de l'exercice 2023-2024, renforçant ainsi la visibilité d'Haïti comme destination d'investissement.

Parallèlement à la production de ces outils, l'ATI a permis au CFI de renforcer ses compétences dans les métiers fondamentaux des agences de promotion des investissements :

- La prospection active des investisseurs potentiels et la maîtrise des techniques de promotion ciblée ;
- L'aftercare, c'est-à-dire l'accompagnement et le suivi rapproché des investisseurs déjà installés en Haïti afin de favoriser la pérennité et l'expansion de leurs activités;
- La facilitation, qui consiste à assister les investisseurs, qu'ils soient nouveaux entrants ou déjà implantés, dans l'ensemble de leurs démarches administratives et institutionnelles.

5.3. Le CFI, une équipe de professionnels expérimentés au service des investisseurs

Le CFI a fait du renforcement des compétences de ses équipes une priorité stratégique, considérant que le capital humain constitue l'un des leviers les plus décisifs pour transformer le climat des affaires en Haïti. Les collaborateurs de l'institution sont des professionnels spécialisés et polyvalents, formés

de manière continue aux métiers de la promotion des investissements et aux standards internationaux.

Les formations ont été dispensées sur un double dynamique à travers des ateliers de travail, des séances de partage d'expériences et des exercices pratiques qui ont permis d'harmoniser les méthodes et d'accroître la synergie entre directions.

Le développement des compétences au sein du CFI ne se limite pas à un objectif interne de professionnalisation. Il s'inscrit dans une perspective plus large : celle de garantir que chaque service rendu par l'institution contribue directement à la réalisation des ambitions stratégiques 2023–2027, à savoir accroître l'attractivité d'Haïti, améliorer la qualité de la facilitation, renforcer la proximité avec les entreprises régionales et instaurer une relation de confiance durable avec les investisseurs.



CFI
CENTRE DE FACILITATION
DES INVESTISSEMENTS

HAÏTI
Une terre, une âme

Transport Maritime

Haïti, étant l'une des plus grandes îles de la Caraïbe, offre des opportunités d'investissement stratégiques dans le secteur du transport maritime, en raison de sa position géographique privilégiée au cœur de la Caraïbe et de son vaste littoral de plus de 1 500 km.

Le pays dispose de plusieurs ports commerciaux et de nombreuses îles nécessitant des liaisons maritimes efficaces, ouvrant ainsi la voie à des investissements dans le cabotage, les ferries et la modernisation des infrastructures portuaires. L'augmentation des échanges régionaux et internationaux renforce la demande pour des services de logistique et de transport maritime plus performants.

En outre, le développement du transport maritime représente une opportunité pour dynamiser les secteurs du commerce, du tourisme et de l'industrie. L'investissement dans des solutions de transport écologiques, telles que les ferries fonctionnant à l'énergie solaire ou aux biocarburants, pourrait répondre aux défis environnementaux tout en réduisant les coûts opérationnels. De plus, la modernisation et la digitalisation des services portuaires faciliteraient les échanges commerciaux, rendant Haïti plus attractif pour les investisseurs et les partenaires commerciaux internationaux.

6.

Activités et résultats du CFI en 2024-2025

Malgré le contexte difficile d'Haïti, le CFI a maintenu ses activités, renforcé son savoir-faire de métiers, développé des outils d'action et enregistré des progrès avec impacts en régions.

6.1. Promotion des investissements

Au cours de l'année 2024-2025, la Direction de promotion des investissements (DPI) a intensifié ses interventions autour de trois axes majeurs : la prospection internationale, le développement local et l'aftercare. À l'international, la participation à des salons et conférences (SIAL Paris, SIAL Toronto, Journées internationales de la diaspora haïtienne au Canada) a permis d'identifier et de qualifier plus de quarante leads, dont cinq prospects prioritaires dans les secteurs de l'agro-industrie, du cacao et des huiles essentielles.



En parallèle, de nouveaux outils de promotion ont été finalisés, dont deux argumentaires sectoriels (pêche et aquaculture, économie bleue), deux fiches filières (café et cacao), neuf fiches techniques, ainsi qu'une mise à jour du Guide de l'investisseur.

La mobilisation de la diaspora s'est consolidée avec l'opérationnalisation des programmes Haitian Business Advocates (HBA) et Réseau des Ambassades et Consulats d'Haïti à l'Étranger (RACHE), en lien étroit avec les représentations diplomatiques d'Haïti en Amérique du Nord et en Europe. La première cohorte de HBA a été bien lancée. Un total de 4 HBA relaie les actions du CFI la Canada et la France en étroite collaboration avec le réseau diplomatique de ces deux pays.



Sur le plan national, la DPI a poursuivi la mise en visibilité des opportunités locales d'investissement (OIL), avec l'élaboration d'un catalogue et la promotion de projets pilotes lors du Caribbean Investment Forum en Jamaïque et du Haïti Invest Forum à New York. L'unité Aftercare a de son côté traité vingt-deux requêtes d'entreprises établies en Haïti, dont seize dossiers résolus et quatre projets d'expansion, tout en mobilisant quatorze points focaux institutionnels et en renforçant sa présence dans le Grand Sud. Enfin, la DPI a piloté, de concert avec les autres directions, la première enquête sur la satisfaction des entreprises et la situation du climat des affaires en Haïti. Les résultats de cette initiative, qui seront publiés prochainement, serviront de base à de nouvelles mesures d'accompagnement ciblées et viendront appuyer le plaidoyer en faveur de l'amélioration du climat des affaires.

Malgré les contraintes sécuritaires et logistiques ayant freiné certaines activités, l'exercice 2024-2025 a permis de poser des jalons solides pour l'attractivité d'Haïti, de diversifier les outils de promotion et de renforcer la proximité avec les investisseurs et la diaspora, tout en amorçant une démarche structurée d'évaluation de la satisfaction des entreprises.

Pour les prochaines années, la DPI entend consolider ses acquis et concentrer ses efforts sur plusieurs priorités stratégiques : renforcer la prospection internationale dans les secteurs et filières porteurs identifiés (agro-industrie, cacao, huiles essentielles, BPO, énergies renouvelables), finaliser et diffuser largement le catalogue des opportunités locales d'investissement (OIL), et accroître l'intégration de la diaspora à travers les réseaux HBA et RACHE. L'accent sera également mis sur un renforcement de l'Aftercare, afin d'assurer un accompagnement plus systématique des entreprises déjà implantées, en particulier dans les régions desservies par les hubs. Enfin, la DPI vise à améliorer ses outils de promotion et de veille, tout en renforçant la coopération avec les institutions publiques et les bailleurs internationaux pour surmonter les contraintes sécuritaires et logistiques qui continuent de freiner l'attractivité du pays.

Chiffres clés & faits marquants 2024-2025

- 1ère enquête nationale sur la satisfaction des entreprises et le climat des affaires, réalisée avec les autres directions du CFI.
- +40 leads internationaux identifiés, dont 5 prospects prioritaires (agro-industrie, cacao, huiles essentielles), à travers des salons majeurs (SIAL Paris, SIAL Toronto, CIF Jamaïque, Haïti Invest Forum – New York).
- 1er catalogue des Opportunités Locales d'Investissement (OIL) élaboré, avec des projets pilotes promus à l'international (cacao/chocolat, énergies renouvelables, agro-industrie).
- 22 requêtes Aftercare traitées, dont 16 dossiers résolus et 4 projets d'expansion, avec 14 points focaux institutionnels mobilisés et une extension du dispositif dans le Grand Sud.
- 01 Réseau de Consulats et ambassades d'Haïti à l'étranger (RACHE) consolidé
- 01 première cohorte de Haitian Business Advocates (HBA) lancée et opérationnelle, en partenariat avec les ambassades et consulats au Canada et en France.

6.2. Operations de facilitations

ACTIVITÉS RÉALISÉES ET RÉSULTATS OBTENUS

Durant l'exercice 2024-2025, la DOF a enregistré 30 dossiers de projets d'investissement sollicitant des avantages incitatifs fiscaux et douaniers. Ces projets, couvrant principalement l'industrie nationale (56,7 %), l'agriculture (13,3 %) et le tourisme (10 %), représentent un volume prévisionnel de plus de 189 millions de dollars américains et 2,26 milliards de gourdes, avec une projection de 5 512 emplois

à créer. La DOF a activement participé à la Commission Interministérielle des Investissements (CII), contribuant à l’approbation de 10 projets dont 60 % dans l’industrie nationale et 20 % dans l’agriculture. Parallèlement, la DOF a accompagné 29 demandes d’enregistrement de noms commerciaux, dont près des deux tiers ont été finalisées. Elle a également instruit un Certificat d’Investissement Préférentiel (CIP).

Au-delà de ces résultats, la DOF a contribué à plusieurs projets structurants. Le projet de mise en place du Guichet Unique de l’Investissement (GUI) a été officiellement lancé en juillet 2025 et progresse à travers des phases de cadrage, diagnostic et conception technique. L’inventaire des espaces commerciaux en Haïti est en voie de finalisation avec une plateforme digitale permettant de centraliser l’offre immobilière destinée aux investisseurs. Par ailleurs, le CFI a poursuivi, via la DOF, son appui institutionnel à la Chambre de Conciliation et d’Arbitrage d’Haïti (CCAH) et a pris part au Groupe de Travail sur le Climat des Affaires (GTCA), relancé avec la Banque mondiale dans le cadre du projet PSJET. Enfin, la DOF a produit et diffusé de nouvelles brochures promotionnelles en trois langues (français et anglais) présentant les procédures de création d’entreprise, renforçant ainsi la visibilité et l’accessibilité des services.

Encadré : Chiffres clés & faits marquants 2024-2025

- 30 dossiers de projets d’investissement instruits (avantages incitatifs fiscaux et douaniers).
- 10 projets approuvés par la CII, principalement dans l’industrie nationale (60 %) et l’agriculture (20 %).
- 189 millions USD et 2,26 milliards HTG de volume prévisionnel d’investissements.
- 5 512 emplois projetés à créer grâce aux projets soutenus.
- 29 enregistrements de noms commerciaux traités, dont près des deux tiers finalisés.
- 1 Certificat d’Investissement Préférentiel (CIP) instruit.
- 1 projet de mise en place d’un Guichet Unique de l’Investissement (GUI) lancé en juillet 2025.
- 1 inventaire national des espaces commerciaux en cours de finalisation (plateforme digitale).
- 3 brochures promotionnelles multilingues (français et anglais) diffusées.

PRIORITÉS POUR L’AVENIR

Pour les prochaines années, la DOF entend renforcer la modernisation de la facilitation des investissements autour de trois axes : l’optimisation du Guichet Unique de l’Investissement, qui doit devenir un outil pleinement fonctionnel et digitalisé ; la réduction des délais et simplification des procédures administratives, notamment pour l’accès aux incitations et l’enregistrement des entreprises ; et la consolidation des outils d’information, comme l’inventaire des espaces commerciaux et les guides pratiques destinés aux promoteurs. Elle poursuivra également son rôle de plaidoyer interinstitutionnel au sein du GTCA, afin de promouvoir des réformes concrètes pour améliorer le climat des affaires et renforcer l’attractivité d’Haïti auprès des investisseurs locaux et étrangers.

6.3. Etudes et intelligence économique

Au cours de l'exercice 2024-2025, la Direction des études et de l'intelligence économique (DEI) a consolidé son rôle de pilier analytique et stratégique du CFI, en développant un système intégré de production et de diffusion d'informations économiques. Ses travaux ont porté sur trois volets et piloté chacun par une cellule : les études et recherches (CIEF), la collecte de données (CD) et l'intelligence économique (CIEC). La cellule « CIEF » a conçu et finalisé plusieurs documents techniques, notamment des fiches sectorielles (cacao, manioc, café, vétiver, économie bleue, et orange amère), des notes conceptuelles et des termes de référence pour des projets prioritaires (textile et foncier). La Cellule « Collecte de données » a enrichi le CRM institutionnel et consolidé un répertoire fiable de sources et points focaux, assurant un flux constant d'informations. Quant à la section Intelligence Économique, elle a jeté les bases du Programme d'Intelligence Économique (PIE), avec la mise en place d'un Service de Veille Économique (SVE) intégrant un dispositif de veille économique (outils de veille, la production de signaux sectoriels et la conception de tableaux de bord interactifs...).



La DEI a également assuré un soutien technique transversal aux autres directions. Elle a contribué à la mise à jour du Guide de l'investisseur, à la conception des fiches techniques sectorielles, au suivi de l'enquête annuelle sur la satisfaction des entreprises (Aftercare) et au lancement du projet de mise en place du Guichet Unique de l'Investissement. Par ses livrables, la DEI a renforcé la capacité du CFI à anticiper les tendances économiques et à éclairer la prise de décision par des analyses actualisées et fiables.

PRIORITÉS POUR L'AVENIR

Pour l'exercice 2025-2026, la DEI entend accélérer le développement du Programme d'Intelligence Économique (PIE) et l'implémentation du Service de Veille Économique (SVE) en déployant des tableaux de bord interactifs et un système de veille renforcé. Elle prévoit de reprendre l'étude sur l'offre exportable, d'élaborer des fiches synthétiques sur les filières prioritaires et les industries innovantes, et de réaliser des enquêtes sectorielles approfondies (textile, artisanat, pêche, énergies renouvelables, technologies...). Le renforcement des compétences internes à travers des formations continues en intelligence économique constitue également une priorité, afin de consolider la professionnalisation de l'équipe. Enfin, la DEI mettra un accent particulier sur la diffusion des informations économiques via le site du CFI, ainsi que sur le partenariat interinstitutionnel (autres agences, universités, associations patronales et acteurs publics et privés) dans le but de positionner l'intelligence économique comme un levier majeur de l'attractivité d'Haïti pour les investissements étrangers et de de la diaspora.

Encadré : Chiffres clés et faits marquants 2024-2025 – DEI

- 8 fiches (sectorielles et filières) produites : cacao, manioc, café, vétiver, économie bleue, orange amère, arbre à Pain, construction, connectique, Pêche et aquaculture.
- 1 Guide de l'investisseur mis à jour et enrichi.
- 1 répertoire institutionnel de points focaux consolidé pour la collecte de données économiques.
- Développement d'un (1) Programme d'Intelligence Économique (PIE) et mise en place d'un (1) Service de Veille Économique (SVE) : outils de veille, répertoires (signaux sectoriels,...) et tableaux de bord interactifs en cours de déploiement.
- Contribution transversale aux activités des autres directions (DPI, DOF) (OIL, Aftercare, GUI, GTCA).
- Soutien au plaidoyer en matière de climat des affaires, en partenariat avec la Banque mondiale et la DOF.

6.4. Les hubs de services régionaux

ACTIVITÉS RÉALISÉES ET RÉSULTATS OBTENUS

Au cours de l'exercice 2024-2025, le Bureau Régional du Nord du CFI ou hub régional Nord a renforcé sa visibilité dans la région et a contribué à l'ancrage local de l'institution. Un total de 70 visites a été effectué, dont 37 dans le cadre de l'aftercare (incluant deux investissements directs étrangers et une entreprise issue de la diaspora), 10 pour les opportunités locales d'investissement (OIL), et 23 suivis de facilitation liés à des dossiers de franchises fiscales et douanières en cours de traitement. Ces interventions ont permis de répondre aux préoccupations d'entreprises confrontées à des difficultés administratives (notamment en matière de dédouanement) et de faciliter leurs démarches auprès du CFI central.

L'année a été marquée par un événement institutionnel majeur : l'inauguration officielle du Bureau du Nord en juillet 2025.



La cérémonie a réuni des personnalités de premier plan, dont la représentante de la BID, Mme Corine Cathala, le ministre de l'Économie et des Finances, Alfred Metellus, le ministre du Commerce et de l'Industrie, James Monazard, ainsi que plusieurs autorités locales. Aux côtés de la Directrice générale du CFI et du Directeur du Bureau du Nord, Esthaniel Graveus, ces personnalités ont activement participé à l'événement. À cette occasion, le CFI a lancé un vibrant appel au secteur des affaires du Grand Nord afin qu'il recoure davantage aux services du CFI et collabore activement avec l'institution pour attirer de nouveaux investissements dans la région.

Parallèlement, et suivant la même méthodologie déployée dans le Grand Nord, le CFI a procédé à l'ouverture d'un nouveau hub régional aux Cayes, dans le département du Sud, en juillet 2025, afin de desservir le Grand Sud. Bien que son inauguration officielle ne soit pas encore programmée, le bureau a déjà commencé ses activités sous la direction de M. Erick Jean-Louis, récemment nommé. Ce hub couvrira les départements du Sud, des Nippes et de la Grande-Anse, et relaye désormais les services du CFI dans cette région stratégique.

Le Bureau du Nord a également développé des synergies institutionnelles. Deux visites ont été réalisées au Parc Industriel de Caracol, permettant d'identifier cinq nouveaux locataires stratégiques (Alliance, NRECA, S&H Global, Sisalco, Centrigroup SA). Une rencontre avec la Direction des Douanes du Cap-Haïtien a conduit à la désignation d'un point focal CFI, renforçant la coordination locale. De plus, le Bureau du Nord a représenté le CFI dans plusieurs forums : le Sommet du Groupe Croissance, un atelier du secteur privé sur l'insécurité et un atelier du MEF dans le cadre du montage du plan opérationnel 2025-2030. Ces actions ont contribué à accroître la notoriété du CFI dans le Nord et à consolider un écosystème d'affaires impliquant chambres de commerce, investisseurs et institutions publiques.



Encadré : Chiffres clés et faits marquants 2024-2025 – Hubs régionaux

- Inauguration officielle en juillet 2025 du Bureau du Nord avec la participation de la BID, du MEF, du MCI, des autorités locales du grand Nord, de la DG du CFI, des cadres du bureau central du CFI, et du Directeur du Bureau du Nord.
- Ouverture d'un nouveau hub régional aux Cayes (Grand Sud) en juillet 2025, dirigé par M. Erick Jean-Louis ; couverture des départements du Sud, des Nippes et de la Grande-Anse.
- 70 visites d'entreprises dans le Nord : 37 aftercare (dont 2 IDE et 1 diaspora), 10 OIL, 23 facilitation.
- 5 nouveaux locataires identifiés au Parc Industriel de Caracol (Alliance, NRECA, S&H Global, Sisalco, Centrigroup SA).
- 1 point focal douane désigné au Cap-Haïtien pour collaborer avec le CFI.
- Participation à 3 événements majeurs : Sommet Groupe Croissance, atelier du secteur privé sur l'insécurité, atelier MEF sur le plan opérationnel 2025-2030.
- Appel officiel lancé au secteur privé du Grand Nord pour utiliser les services du CFI et collaborer à l'attraction d'investissements.

PRIORITÉS POUR L'AVENIR

Pour l'exercice 2025-2026, le CFI entend consolider l'ancrage régional de ses hubs afin de rapprocher ses services des entreprises. Les priorités incluent la consolidation du suivi des projets OIL dans le Grand Nord et le Grand Sud, le renforcement de la collaboration avec le Parc Industriel de Caracol et la Douane du Cap-Haïtien, ainsi que la mise en œuvre progressive des activités du nouveau Hub des Cayes. L'objectif est de positionner les hubs régionaux comme des relais stratégiques du CFI dans l'appui à la facilitation, la promotion et l'aftercare, contribuant directement à l'amélioration du climat des affaires au niveau territorial.

LA COMMUNICATION MARKETING, EN SUPPORT AUX OPÉRATIONS DU CFI

Au cours de l'exercice 2024-2025, l'unité de Communication du CFI a pleinement joué son rôle transversal en appuyant l'ensemble des directions techniques et la direction générale dans leurs efforts de communication et de marketing. Sa mission a consisté à valoriser les initiatives, renforcer la visibilité institutionnelle et fournir un accompagnement rédactionnel et stratégique adapté aux besoins spécifiques de chaque structure. Ce soutien a permis d'améliorer la visibilité et consolider l'image du CFI comme un acteur central de la relance économique et du développement territorial en Haïti.

ACTIVITÉS RÉALISÉES ET RÉSULTATS OBTENUS

Entre décembre 2024 et juin 2025, l'unité de Communication a produit plus d'une cinquantaine de contenus multiformats (communiqués, articles, bulletins, discours, publications digitales), couvrant aussi bien les missions officielles, les ateliers de formation que les événements régionaux. Elle a assuré la valorisation des programmes phares comme le Haitian Business Advocates (HBA), tout en fournissant un appui rédactionnel stratégique à la direction générale pour les notes de plaidoyer et les discours institutionnels. L'unité a également coordonné une campagne digitale autour de l'inauguration

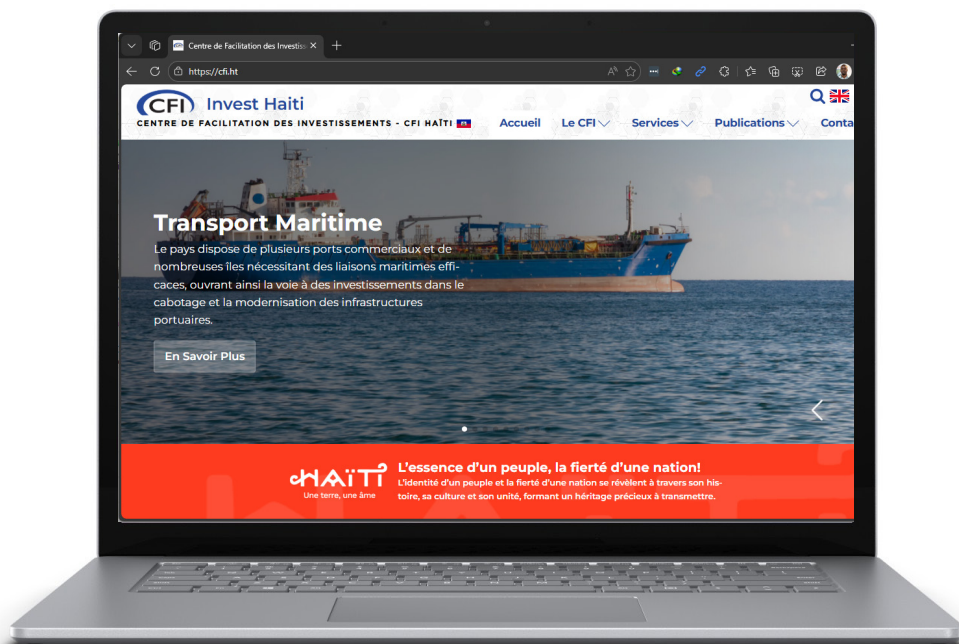
du Bureau régional du Nord, en concevant et diffusant des supports visuels, slogans et communiqués, et en assurant le bon déroulement protocolaire de la cérémonie.

Les médias sociaux ont constitué un outil majeur pour élargir la visibilité du CFI. Les comptes Facebook, LinkedIn et Twitter de l'institution ont été animés de manière régulière par des publications institutionnelles, des témoignages d'investisseurs, des extraits de discours et des vidéos de sensibilisation. Cette stratégie a permis de renforcer l'interaction avec les visiteurs des comptes en ligne et d'atteindre un public diversifié, incluant des investisseurs potentiels, des partenaires institutionnels et des organisations internationales. L'unité a également mis en place un suivi des statistiques d'engagement pour mesurer l'efficacité des publications et ajuster les contenus.

En parallèle, le site web du CFI a été utilisé comme plateforme centrale d'information et de diffusion des documents stratégiques.

Il a accueilli la publication des kits sectoriels, du Guide de l'investisseur et des brochures multilingues. Une mise à jour régulière a été effectuée afin de garantir que les informations disponibles en ligne soient actuelles et accessibles. Le site a également servi de relais pour les communications digitales, avec des liens directs vers les réseaux sociaux et des formulaires de contact permettant aux investisseurs de solliciter un accompagnement personnalisé.

Enfin, l'unité de Communication a collaboré activement à la promotion de la marque pays "Haïti, une terre, une âme" et du label "Invest Haiti". Dans ce cadre, elle a entrepris des démarches pour intégrer le label "Invest Haiti" dans le logo institutionnel du CFI, contribuant ainsi à harmoniser l'image de marque nationale avec celle de l'agence de promotion des investissements.



www.cfi.ht

Encadré : Chiffres clés et faits marquants 2024-2025 – Unité de Communication

- +50 contenus produits : communiqués, articles, bulletins, posts digitaux, discours institutionnels.
- 1 inauguration officielle couverte : Bureau régional du Nord (campagne digitale + protocole institutionnel).
- 3 réseaux sociaux activement animés (Facebook, LinkedIn, Twitter) avec suivi des statistiques d'engagement.
- 1 site web régulièrement mis à jour, incluant kits sectoriels, Guide de l'investisseur et brochures multilingues.
- Promotion de la marque pays "Haïti, une terre, une âme" et du label "Invest Haiti" dans les événements.
- Démarches engagées pour intégrer le label "Invest Haiti" dans le logo institutionnel du CFI.
- 2 événements internationaux valorisés : Exposition universelle Osaka 2025 et immersion des cadres du CFI en France à Business France.
- 1 programme phare mis en lumière : Haitian Business Advocates (HBA).
- Visibilité accrue auprès de la diaspora, des investisseurs et des partenaires internationaux.

6.5. Priorités pour l'avenir

Dans les prochains mois, l'unité de Communication entend consolider ses acquis en renforçant les outils de veille médiatique, en élargissant la stratégie digitale sur les réseaux sociaux et en intégrant davantage de formats interactifs (capsules vidéo, infographies, podcasts). Elle prévoit aussi d'optimiser le site web du CFI en développant des rubriques dédiées aux hubs régionaux, aux success stories d'investisseurs et aux données économiques, tout en améliorant l'expérience utilisateur et l'accessibilité multilingue. Le renforcement de l'équipe et l'investissement dans des outils numériques modernes seront essentiels pour accompagner efficacement l'expansion des activités du CFI et la montée en puissance des hubs régionaux.

Tourisme

Haïti possède un potentiel touristique considérable. Avec 1,500 kilomètres de plages encore inexploitées, le développement hôtelier pourrait doubler rapidement la capacité d'accueil du pays. Il existe des opportunités pour des complexes hôteliers de grande envergure, similaires à ceux de Punta Cana en République dominicaine ou de Montego Bay en Jamaïque.

Le tourisme durable représente également une voie prometteuse. La construction d'éco-lodges, de villas et de bungalows respectueux de l'environnement pourrait attirer une clientèle en quête d'expériences authentiques et responsables.

Haïti compte environ 3 000 chambres d'hôtels disponibles dont les trois quarts dans la capitale et le reste repartit inégalement dans les provinces. Le Cap-Haïtien au Nord qui représente le 2ème pôle de développement économique du pays, en plus de disposer de la plus grande offre touristique sur le plan patrimonial et historique, ne totalise pas 500 chambres. Comparé à la Jamaïque ou la République Dominicaine (qui ont capté une partie significative des investissements étrangers dans le tourisme ces dernières années), la capacité installée des infrastructures hôtelières demeure très limitée.

7.

Impact de l'action du CFI en 2024-2025

Le CFI, sous la bannière « Invest Haïti », a mis en œuvre des initiatives stratégiques et techniques significatives durant l'année 2024 - 2025. Ces actions ont marqué des progrès substantiels en termes de promotion des investissements, de renforcement institutionnel, et de stimulation de l'innovation économique, jetant les bases pour la transformation socio-économique durable d'Haïti.

7.1. Contribution aux Objectifs de Développement Durable (ODD)

Les interventions du CFI s'inscrivent directement dans la réalisation de plusieurs Objectifs de Développement Durable (ODD). En premier lieu, l'ODD 8 – Travail décent et croissance économique est adressé à travers la mobilisation de projets d'investissement générant plus de 5 500 emplois projetés, en particulier dans les secteurs stratégiques tels que l'industrie, l'agriculture et le tourisme. L'ODD 9 – Industrie, innovation et infrastructures est également visé grâce à la mise en place d'instruments structurants, notamment le Guichet Unique de l'Investissement (GUI) en cours de mise en place, l'inventaire national des espaces commerciaux et l'ouverture des hubs régionaux du Nord et du Sud, qui rapprochent les services du CFI des entreprises. Enfin, l'ODD 17 – Partenariats pour la réalisation des objectifs se matérialise par le renforcement des collaborations avec la diaspora via les programmes HBA et RACHE, les chambres de commerce, les organisations patronales et les bailleurs internationaux comme la BID et la Banque mondiale, permettant de consolider une dynamique collective en faveur de l'investissement.

7.2. Prospection et génération de leads, IDE et IDD mobilisés

Sur le plan de la prospection, le CFI a identifié et qualifié plus de 42 leads internationaux, dont cinq considérés comme prospects prioritaires dans les filières de l'agro-industrie, du cacao et des huiles essentielles. Ces résultats découlent de la participation à des salons internationaux majeurs, tels que le SIAL Paris et le Caribbean Investment Forum en Jamaïque, où Haïti a pu mettre en avant ses opportunités, ainsi que le forum de New York qui a permis d'obtenir 2 leads confirmés. Parallèlement, le CFI a soutenu la préparation de 25 opportunités locales d'investissement (OIL), dont six ont déjà été promues activement à l'international. En matière d'investissements confirmés, deux décisions d'investissement direct étranger (IDE) ont été concrétisées ainsi que trois réinvestissements liés à des entreprises déjà implantées. La diaspora a également été mobilisée comme levier de prospection et de co-investissement à travers le lancement de la première cohorte de Haitian Business Advocates (HBA) et la consolidation du réseau RACHE, en partenariat avec les ambassades et consulats haïtiens.

7.3. Impact économique et social

Les projets soutenus par le CFI durant l'exercice représentent un volume prévisionnel d'investissements de 189 millions USD et de 2,26 milliards de gourdes, démontrant la capacité de l'institution à attirer des capitaux malgré un contexte économique et sécuritaire difficile. Ces investissements devraient générer 5 512 emplois directs dans les secteurs de l'industrie, de l'agriculture et du tourisme. Sur le plan territorial, les impacts sont significatifs grâce aux hubs régionaux : dans le Grand Nord, plus de 70 visites d'entreprises ont été réalisées, dont 37 dans le cadre de l'aftercare et 10 pour la promotion des OIL, tandis que le nouveau hub des Cayes, couvrant le Sud, les Nippes et la Grande-Anse, a commencé à relayer les services du CFI auprès des acteurs économiques du Grand Sud. L'unité Aftercare a pour sa part traité 22 requêtes d'entreprises établies, dont 16 ont pu être résolues et quatre ont débouché sur des projets d'expansion, grâce à la mobilisation de 14 points focaux institutionnels. Ces résultats traduisent un impact concret tant sur l'attractivité du pays que sur l'amélioration progressive du climat des affaires.

7.4. Renforcement institutionnel et performance du CFI

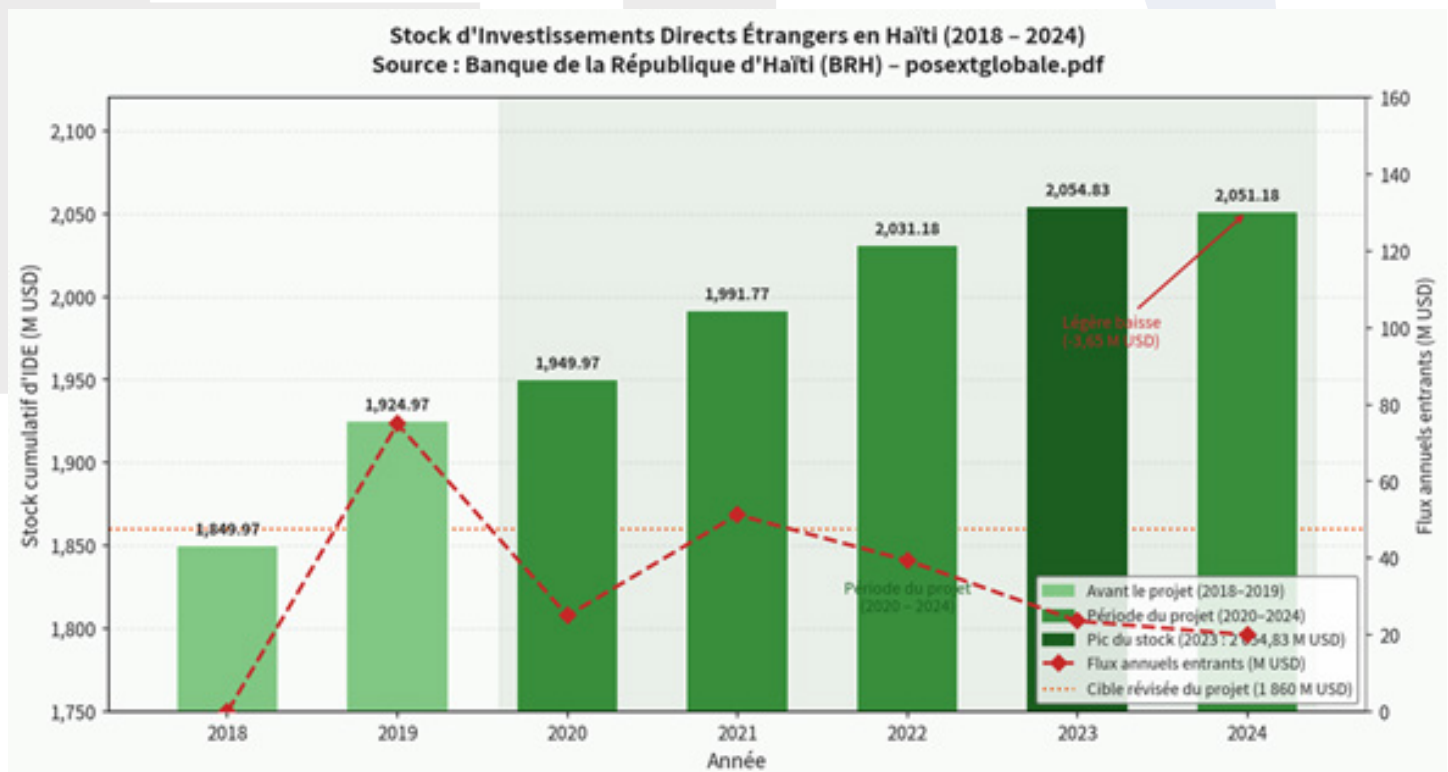
L'année 2024-2025 a également été marquée par des avancées notables en matière de renforcement institutionnel. Le Guichet Unique de l'Investissement (GUI) a été lancé en juillet 2025, constituant une étape clé dans la simplification des démarches administratives. Le Programme d'Intelligence Économique (PIE) a connu des avancées significatives avec la production de six fiches sectorielles, la mise à jour du Guide de l'investisseur et la conception de tableaux de bord interactifs permettant de mieux suivre les tendances économiques. Le personnel du CFI a bénéficié de formations continues en prospection, facilitation et aftercare, dispensées par l'ATI, renforçant ainsi le professionnalisme

et l'efficacité des équipes. Enfin, l'assistance technique internationale (ATI) a permis de doter le CFI d'outils modernes de promotion – kits sectoriels, brochures multilingues, argumentaires – alignés sur les standards internationaux. L'ensemble de ces efforts contribue à améliorer la performance institutionnelle du CFI et à renforcer sa crédibilité en tant qu'agence de promotion et de facilitation des investissements en Haïti.

7.5. Impact du Projet HA-L1133 sur le renforcement et la performance globale du CFI

Entre 2020 et 2024, l'évolution du stock d'investissements directs étrangers (IDE) en Haïti met en évidence une capacité notable de maintien des investissements malgré un environnement national fortement dégradé. Au début de la période, le stock cumulé s'élevait à 1 949,97 millions USD. Il a progressé de manière régulière pour atteindre 1 991,77 millions USD en 2021, puis 2 031,18 millions USD en 2022 et 2 054,83 millions USD en 2023. Cette progression de plus de 104 millions USD en quatre ans, soit une hausse d'environ 5,4 %, traduit la persistance des capitaux étrangers dans l'économie haïtienne malgré l'instabilité politique et sécuritaire. Cette évolution témoigne également de l'efficacité des efforts de suivi, d'accompagnement et de fidélisation déployés par le Centre de Facilitation des Investissements (CFI) auprès des entreprises déjà implantées dans le pays.

En 2024, une légère contraction du stock est observée, qui s'établit à 2 051,18 millions USD. Ce recul, inférieur à 0,2 %, demeure marginal au regard de la gravité de la crise sécuritaire et économique qui affecte le fonctionnement du secteur productif. Le maintien du stock au-dessus du seuil de 2 milliards USD, atteint depuis 2022, indique que les investisseurs présents n'ont pas procédé à des retraits massifs de capitaux. Par ailleurs, la cible d'impact du projet, fixée à 1 860 millions USD, avait déjà été dépassée dès 2020 et s'est maintenue durant toute la période. Bien que les flux annuels d'IDE aient diminué, passant de 51,30 millions USD en 2021 à environ 20 millions USD en 2024, la stabilité du stock confirme que l'enjeu central demeure la préservation des investissements existants, rôle dans lequel l'action continue du CFI conserve une importance stratégique.



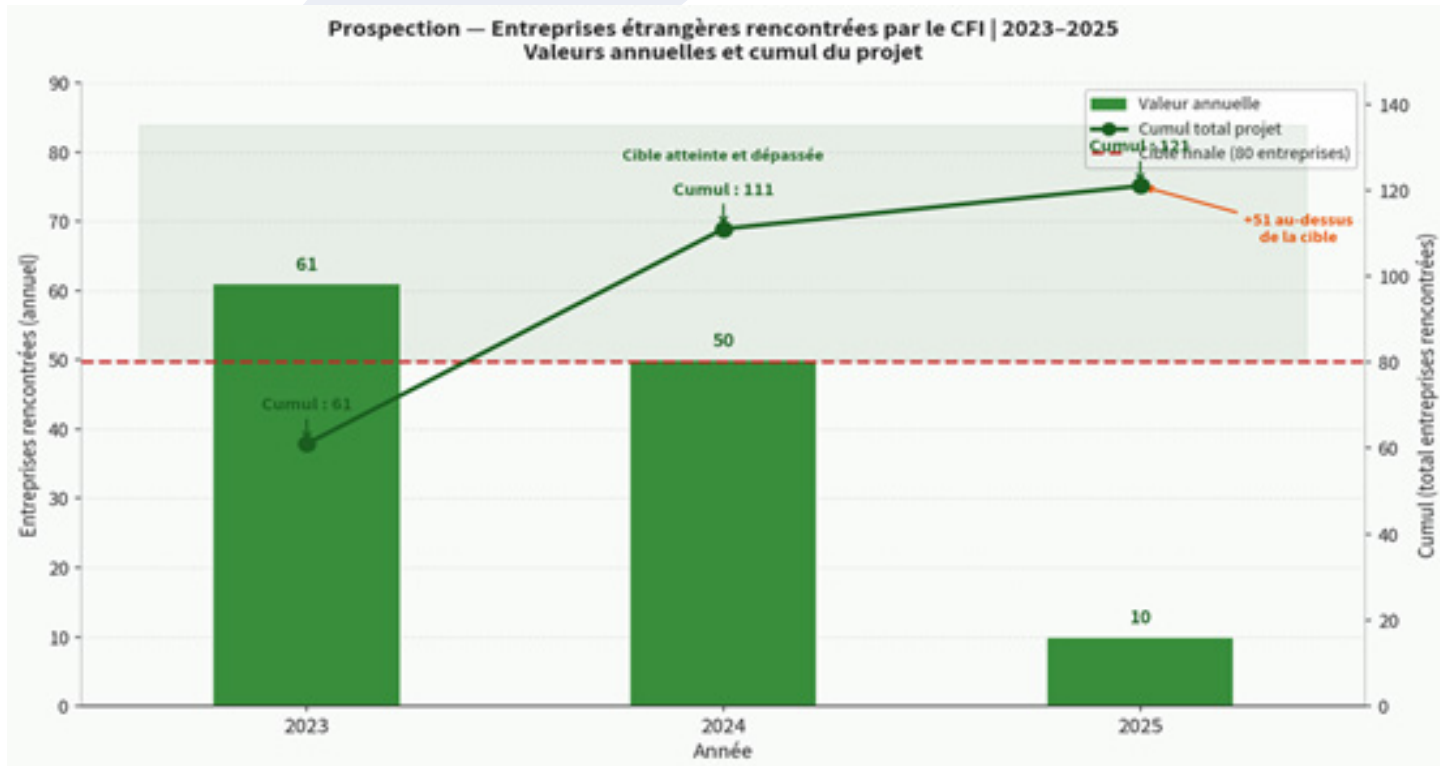
Source : Banque de la République d'Haïti (BRH)

NOMBRE D'ENTREPRISES ÉTRANGÈRES AYANT TENU DES RENCONTRES AVEC LE CFI LORS DES MISSIONS DE PROSPECTION

Dans un contexte national marqué par de fortes contraintes sécuritaires et opérationnelles, le Centre de Facilitation des Investissements (CFI) a poursuivi ses efforts de prospection internationale grâce à l'appui du projet HA-L1133. Cette activité a permis de maintenir la présence institutionnelle d'Haïti dans les espaces de promotion des investissements et de préserver un dialogue actif avec des investisseurs potentiels. Malgré les difficultés du contexte national, l'institution a continué à promouvoir les opportunités d'affaires du pays et à soutenir la visibilité d'Haïti auprès des entreprises étrangères.

En 2023, les missions de prospection ont permis de rencontrer 61 entreprises étrangères. En 2024, ce nombre s'est établi à 50 entreprises, soit une diminution modérée de 18 % dans un environnement sécuritaire nettement plus contraignant. En 2025, 10 entreprises supplémentaires ont été rencontrées. Sur l'ensemble de la période 2023-2025, le nombre total d'entreprises ayant tenu des rencontres avec le CFI atteint ainsi 121.

Ce résultat dépasse largement la cible fixée dans le cadre du projet, qui prévoyait 80 entreprises pour toute la durée de mise en œuvre. Avec 41 rencontres supplémentaires, la performance globale excède l'objectif initial de plus de 50 %. Cette dynamique reflète la capacité du CFI à maintenir une action soutenue de promotion économique, à alimenter un portefeuille d'investisseurs intéressés et à préserver l'intérêt international pour Haïti, même dans un environnement particulièrement contraignant

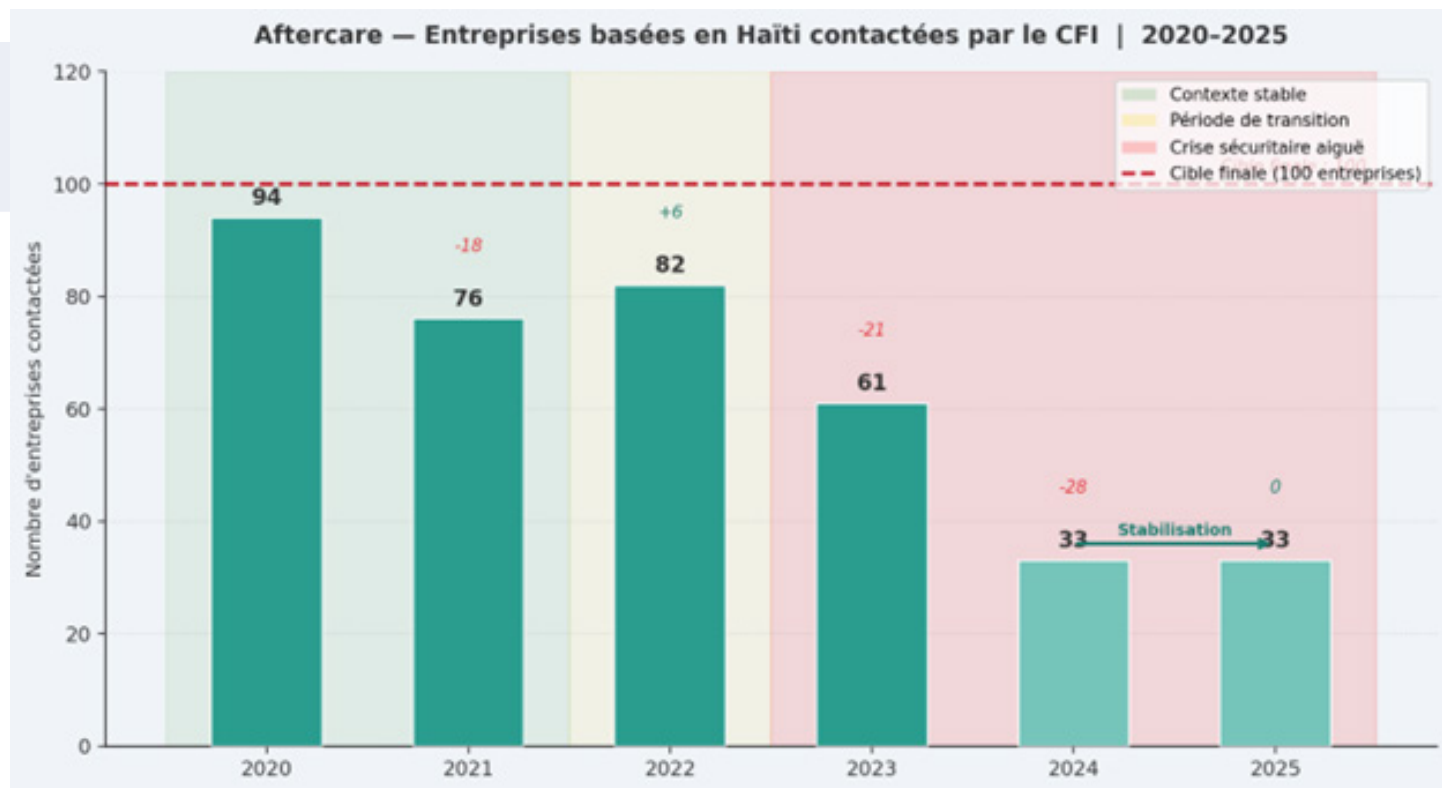


Source : Données tirées du CRM du CFI, mars 2026.

NOMBRE D'ENTREPRISES BASÉES EN HAÏTI AYANT REÇU LE SERVICE D'AFTERCARE DU CFI

Entre 2020 et 2025, le CFI a maintenu sans interruption son service d'accompagnement post-investissement auprès des entreprises étrangères établies en Haïti. La série annuelle reflète directement l'évolution du contexte sécuritaire : 94 entreprises contactées en 2020, 76 en 2021, 82 en 2022, puis une contraction marquée à 61 en 2023, 33 en 2024 et 33 en 2025, au moment où la violence des

gangs atteignait son niveau le plus critique et contraignait de nombreuses entreprises à réduire ou suspendre leurs opérations. Que le CFI ait maintenu des contacts actifs avec 33 entreprises en 2024, dans une période où les déplacements physiques à Port-au-Prince étaient quasiment impossibles, illustre la résilience opérationnelle de l'institution. La stabilisation à 33 entreprises entre 2024 et 2025 témoigne de la consolidation d'un socle d'intervention adapté aux contraintes actuelles. Le CFI a su préserver les liens avec les investisseurs les plus exposés aux risques de désengagement, jouant ainsi un rôle direct de rétention indispensable dans la sauvegarde du tissu productif existant.



Source : Données tirées du CRM du CFI, mars 2026.

NOMBRE DE DEMANDES D'APPUI TECHNIQUE FOURNIES AUX ENTREPRISES MEMBRES DE L'ADIH POUR L'ACCÈS AUX AVANTAGES DE LA LOI HOPE/HELP

Dans le cadre du soutien aux industries haïtiennes bénéficiant d'un accès préférentiel au marché américain, le CFI a formalisé sa collaboration avec l'Association des Industries d'Haïti (ADIH) à travers la signature de quatre protocoles d'accord, dépassant ainsi la cible de trois fixée dans la matrice des résultats du projet.

Ces protocoles ont engagé les deux institutions dans des actions concertées de lobbying pour le renouvellement des lois HOPE II/HELP et CBTPA (Caribbean Basin Trade Partnership Act), instruments essentiels à la compétitivité du secteur textile haïtien sur le marché international. Parmi les accords conclus figurent notamment :

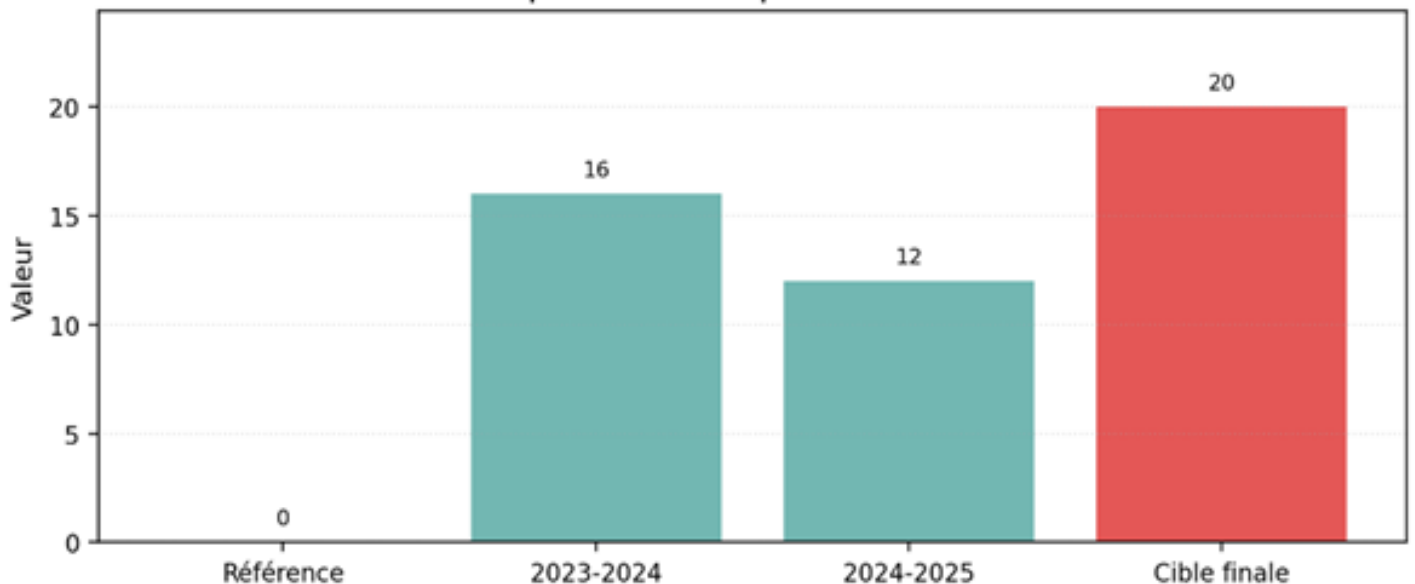
- Un protocole d'accord de trois mois, signé en septembre 2020, portant sur le lobbying pour le renouvellement du CBTPA ;
- Un contrat de huit mois, signé en septembre 2021, dédié aux actions de lobbying pour le renouvellement de HOPE II/HELP ainsi qu'au soutien du centre de formation du parc industriel de Caracol.

La formalisation de ces partenariats successifs entre le CFI et l'ADIIH témoigne d'une collaboration institutionnelle structurée et durable, directement orientée vers la protection et le renforcement de la compétitivité des entreprises haïtiennes tournées vers l'exportation.

NOMBRE D'ENTREPRISES AYANT REÇU UN SERVICE DU BUREAU RÉGIONAL DU NORD DU CFI

Dans une démarche visant à rapprocher ses services des pôles économiques régionaux hors de Port-au-Prince, le CFI a consolidé sa présence institutionnelle à travers l'implantation de son bureau régional du Nord. Le nombre d'entreprises servies passe de 16 à 12 entre 2023-2024 et 2024-2025. Cette légère variation ne remet pas en cause la portée du résultat : l'implantation d'une offre régionale constitue déjà une avancée structurelle majeure. La présence du bureau du CFI dans le Nord a permis d'installer une capacité d'intervention de proximité, de mieux capter les besoins locaux et de rendre les services de facilitation plus accessibles. L'indicateur traduit donc une base institutionnelle désormais active, sur laquelle le CFI peut continuer à bâtir une dynamique territoriale plus dense et plus régulière.

Entreprises servies par le bureau Nord

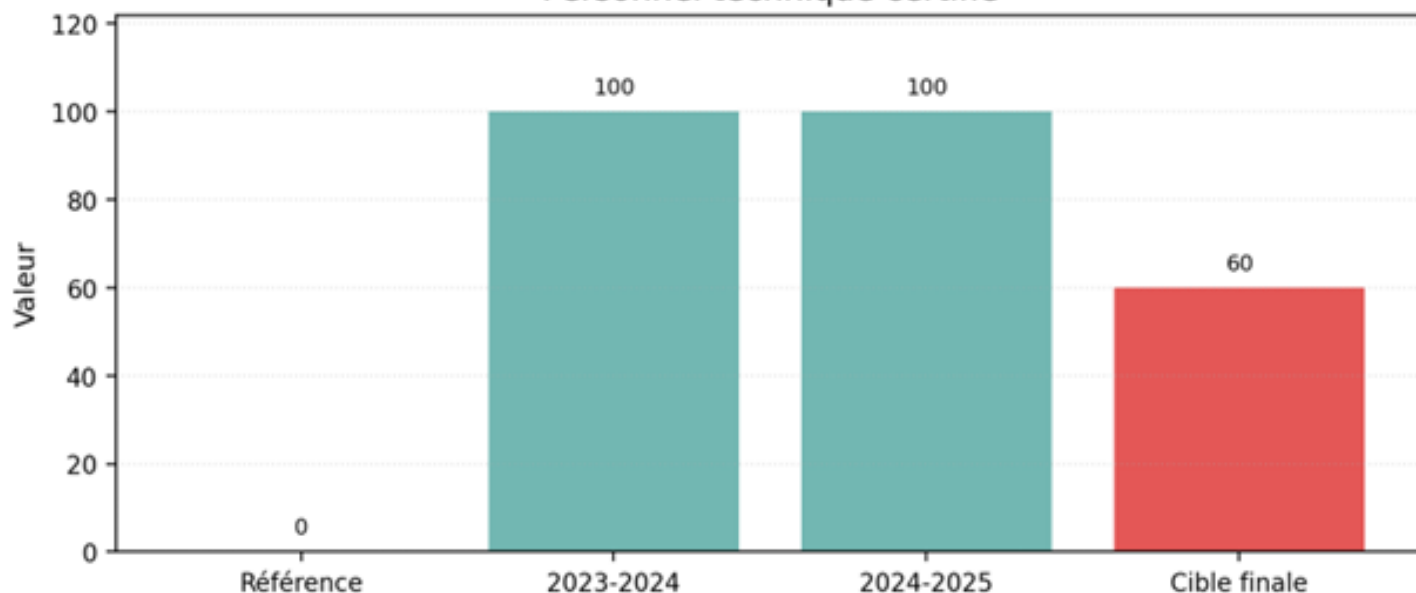


Source : Données tirées du CRM du CFI, mars 2026.

POURCENTAGE DU PERSONNEL TECHNIQUE DU CFI AYANT REÇU UNE FORMATION CERTIFIÉE

Dans une perspective de professionnalisation durable de ses équipes, le CFI a maintenu un taux de certification de son personnel technique à 100 % sur les deux dernières périodes consécutives. Ce résultat constitue un acquis particulièrement fort : il démontre que l'investissement dans le capital humain s'est inscrit dans la durée et que la montée en compétence du personnel a été pleinement sécurisée. Dans un contexte où la stabilité des institutions peut être fragilisée par des crises répétées, parvenir à conserver un tel niveau de couverture est un indicateur très favorable de professionnalisation et de résilience organisationnelle. L'objectif est solidement atteint, avec un niveau observé supérieur au seuil final fixé dans la matrice de résultats

Personnel technique certifié



Le niveau observé dépasse la cible finale du projet.

NOMBRE D'ENTREPRISES AYANT RÉALISÉ UNE OPÉRATION À TRAVERS LE GUI

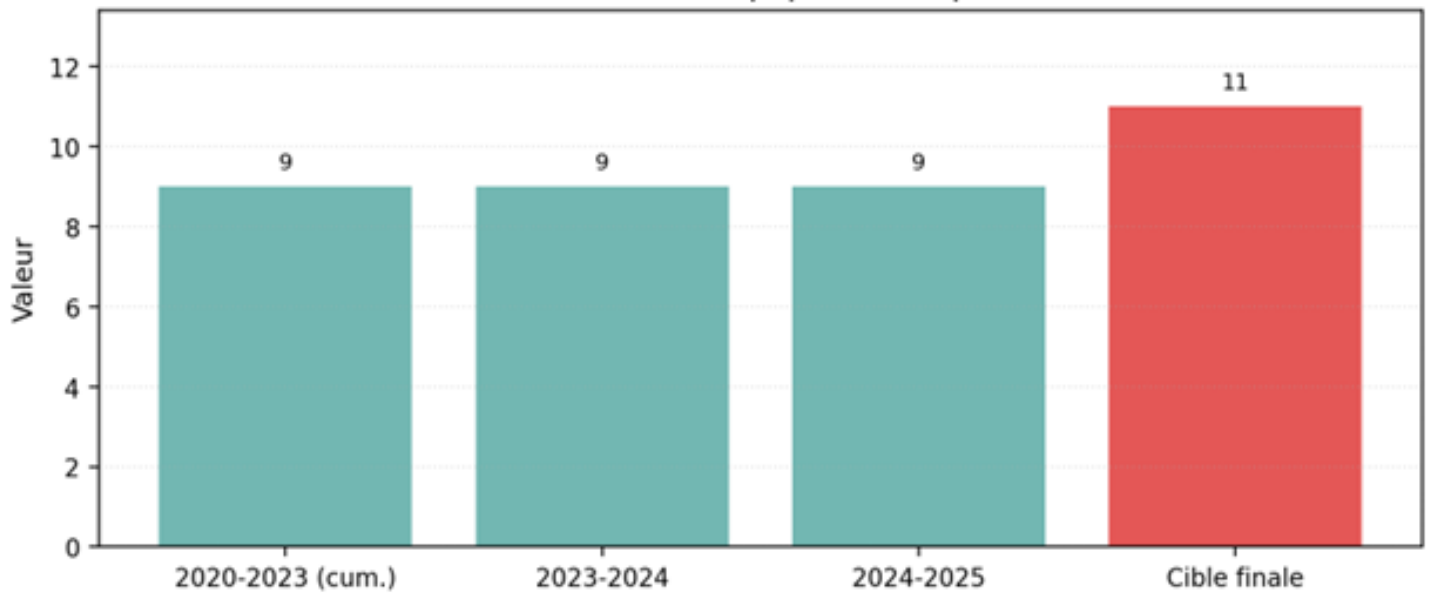
Le Guichet Unique de l'Investissement constitue un instrument stratégique de simplification et de traitement des opérations d'investissement. Le projet enregistre à ce stade des avancées concrètes et mesurables. Le contrat liant le CFI à la firme IOS Partners est en cours d'exécution, et la plateforme se trouve actuellement dans sa phase de prototype, dont la soumission est attendue dans les prochaines semaines. L'architecture fonctionnelle du dispositif, son cadrage technique et son insertion dans l'écosystème de facilitation des investissements progressent conformément aux jalons prévus. Le produit final du GUI est attendu pour la fin mai 2026, ce qui permettra au CFI de disposer d'un outil opérationnel et pleinement intégré avant la clôture du projet, marquant ainsi l'aboutissement d'un chantier de modernisation institutionnelle d'envergure. La mise en service effective de la plateforme ouvrira la voie à l'enregistrement des premières transactions, permettant ainsi au CFI d'atteindre la cible de 10 entreprises ayant réalisé des opérations via le GUI, telle que définie dans la matrice des résultats du projet.

EFFECTIF DE L'ÉQUIPE TECHNIQUE DU CFI

L'effectif de l'équipe technique se maintient à 9 personnes au cours des deux dernières périodes consécutives, ce qui traduit une stabilité appréciable du noyau opérationnel de l'institution. Cette continuité revêt une importance particulière dans le contexte actuel : elle permet de préserver les compétences, d'assurer la transmission des acquis et de maintenir la capacité du CFI à conduire plusieurs chantiers simultanément.

Le projet a ainsi contribué à consolider un socle humain cohérent et pleinement opérationnel, condition essentielle à la mise en œuvre efficace des différents volets d'intervention. La dynamique demeure favorable, avec une base technique solidement établie et en mesure de soutenir durablement les ambitions de l'institution.

Effectif de l'équipe technique

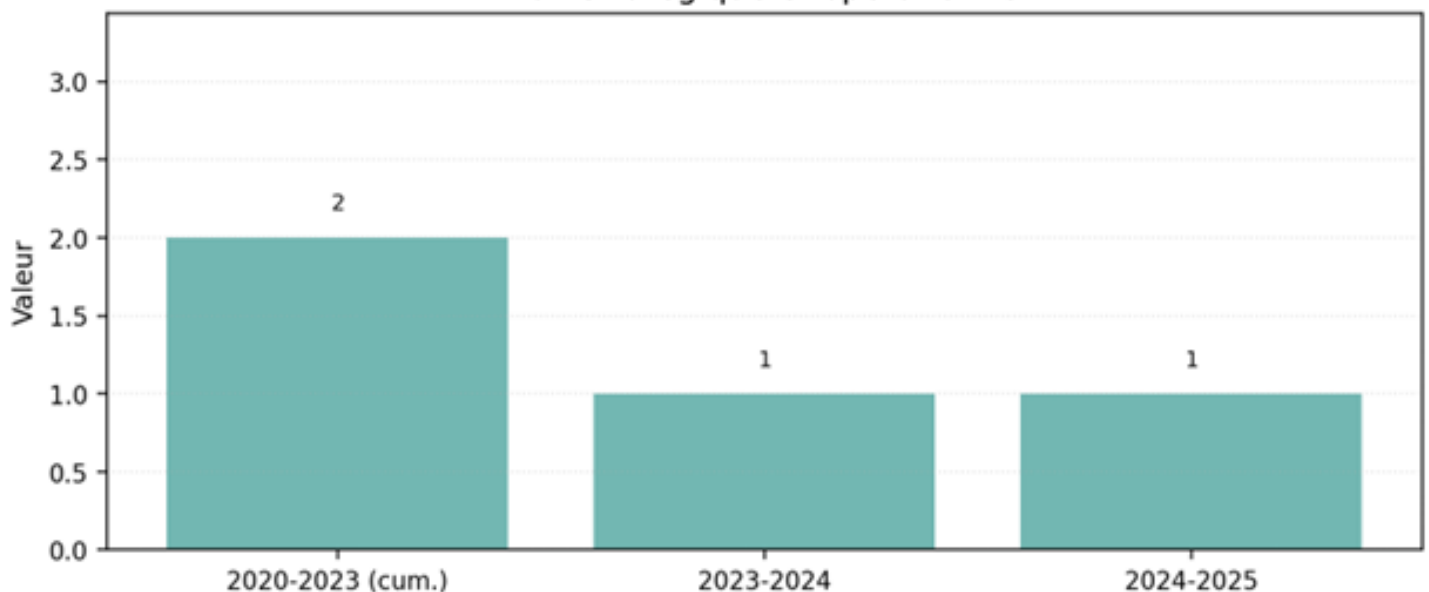


Le noyau technique est demeuré stable; cible finale: 11.

PLAN STRATÉGIQUE ET OPÉRATIONNEL DU CFI IMPLÉMENTÉ

La stabilité de l'indicateur à 1 sur les deux périodes consécutives confirme que le cadre stratégique et opérationnel du CFI est solidement en place et activement porté par l'institution. La séquence observée témoigne d'une continuité remarquable de mise en œuvre, renforcée par la préparation en cours du plan opérationnel 2026, qui assure la pérennité de cette dynamique de planification au-delà de la période couverte. Cet indicateur traduit un acquis structurant majeur : le CFI dispose désormais d'une architecture de pilotage qui soutient sa cohérence interne, clarifie ses priorités et renforce la lisibilité de son action, même dans un environnement institutionnel perturbé. L'objectif est atteint sur le plan institutionnel, avec un effet direct et mesurable sur la qualité de gouvernance de l'institution.

Plan stratégique et opérationnel



Le cadre stratégique est maintenu et le plan opérationnel 2026 est annoncé en fin d'année.

Source : rapport interne du CFI

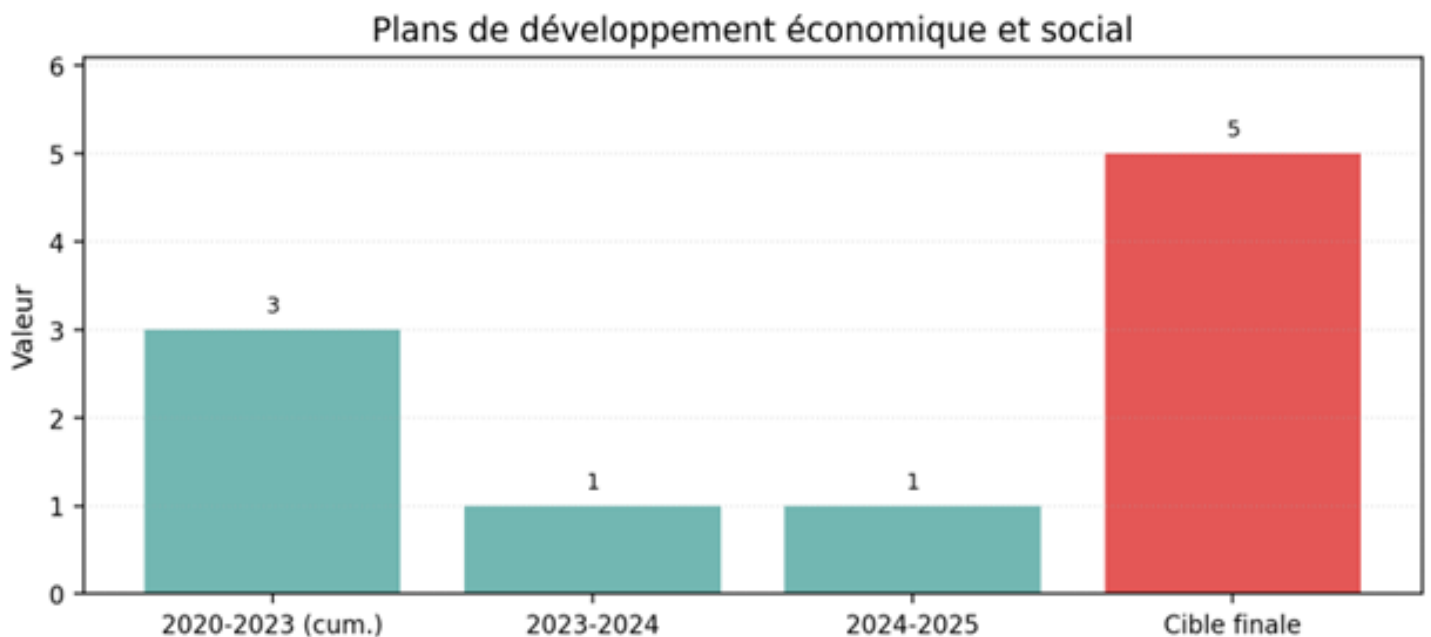
SOLUTIONS TECHNOLOGIQUES IMPLÉMENTÉES

Le passage de 0 à 1 entre 2023-2024 et 2024-2025 marque une avancée concrète et mesurable dans la modernisation des outils du CFI. Cette progression prend une importance particulière avec la livraison et la mise en service du CRM (Customer Relationship Management, système de gestion de la relation client et des dossiers d'investissement), qui confère un contenu opérationnel très tangible à cet indicateur. La dynamique observée montre que la transformation numérique de l'institution n'est plus à l'état de préparation. Elle entre désormais dans une phase d'utilisation effective, améliorant directement la gestion des dossiers, la traçabilité des interactions avec les investisseurs et la qualité globale des services offerts.

Le projet a ainsi permis au CFI de franchir un palier important en matière d'outillage technologique, en dotant l'institution d'un système structurant pour le suivi des investisseurs et des projets. Cette avancée pose les bases d'une administration plus efficace et mieux équipée pour répondre aux exigences d'un environnement d'investissement en constante évolution.

PLANS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL ÉLABORÉS

Le CFI a produit plusieurs rapports d'étude ciblés, notamment sur le secteur du tourisme et sur le Business Process Outsourcing (BPO) en Haïti, qui constituent des livrables concrets à forte valeur stratégique. Le maintien de l'indicateur à 1 sur les deux dernières périodes confirme que cette fonction de veille et de planification sectorielle demeure active et continue d'alimenter les décisions d'orientation économique. L'objectif est atteint. Élaborer de tels documents dans un contexte de crise prolongée démontre que l'institution conserve une vision de moyen terme et qu'elle s'attache à préparer des bases solides pour une relance structurée de l'investissement. Ces rapports renforcent par ailleurs la crédibilité du CFI auprès des investisseurs potentiels, en leur fournissant une lecture approfondie et documentée des opportunités disponibles dans des filières à fort potentiel.



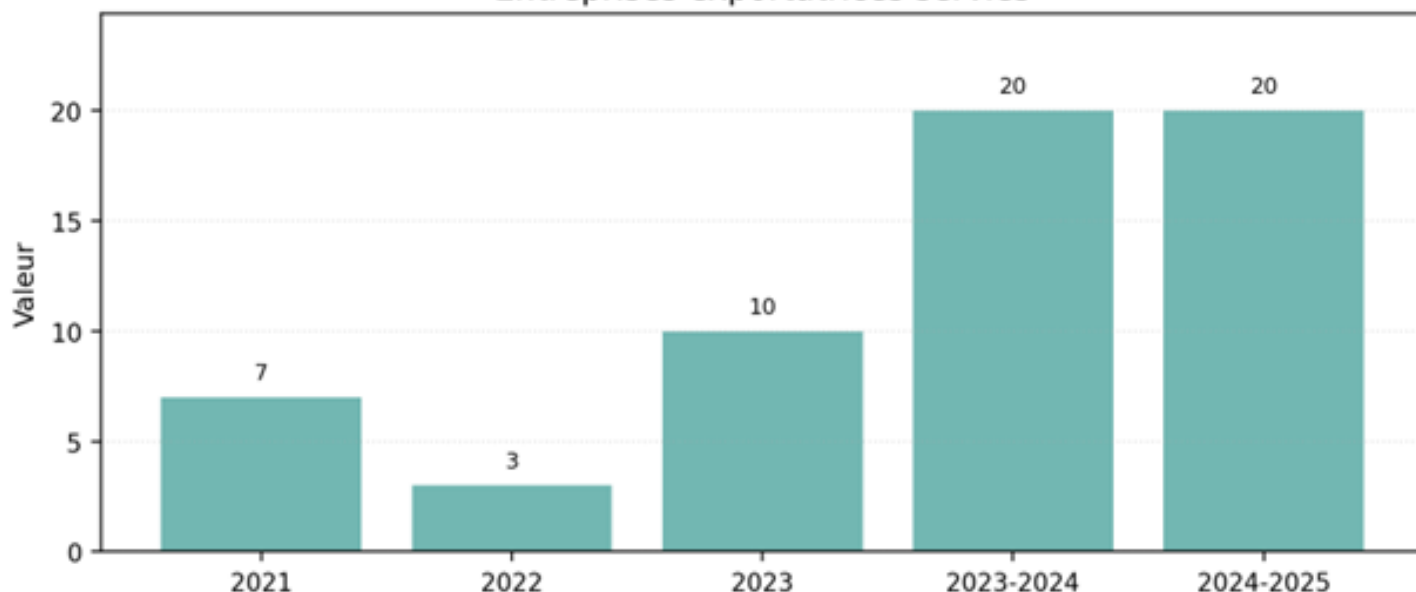
Source : rapport interne du CFI

ENTREPRISES EXPORTATRICES ET POTENTIELLEMENT EXPORTATRICES AYANT REÇU UN SERVICE

Dans le cadre du programme TFO Canada, financé par la BID, le CFI a accompagné 40 entreprises évoluant dans les sous-secteurs de l'artisanat de luxe et de l'aromathérapie, dépassant ainsi la cible initiale de 20 entreprises fixée dans la matrice des résultats. Ce résultat revêt une importance particulière dans la mesure où les entreprises exportatrices évoluent dans un environnement fortement exposé aux contraintes logistiques et sécuritaires.

Le fait que 40 entreprises locales aient bénéficié d'un accompagnement ciblé en matière de préparation, de visibilité et d'accès à des opportunités commerciales internationales témoigne de la portée concrète de cet indicateur. Cet appui a également permis de renforcer la capacité technique des PME bénéficiaires grâce à des séances de coaching, à l'organisation de missions commerciales et à des missions exploratoires. Plusieurs entreprises ont ainsi pu établir des relations d'affaires et obtenir des contrats, contribuant à l'augmentation de leurs exportations ainsi qu'à l'amélioration de leur capacité productive et de leur chiffre d'affaires. La cible est donc non seulement atteinte mais largement dépassée et ce service apparaît désormais solidement intégré aux pratiques d'intervention du CFI.

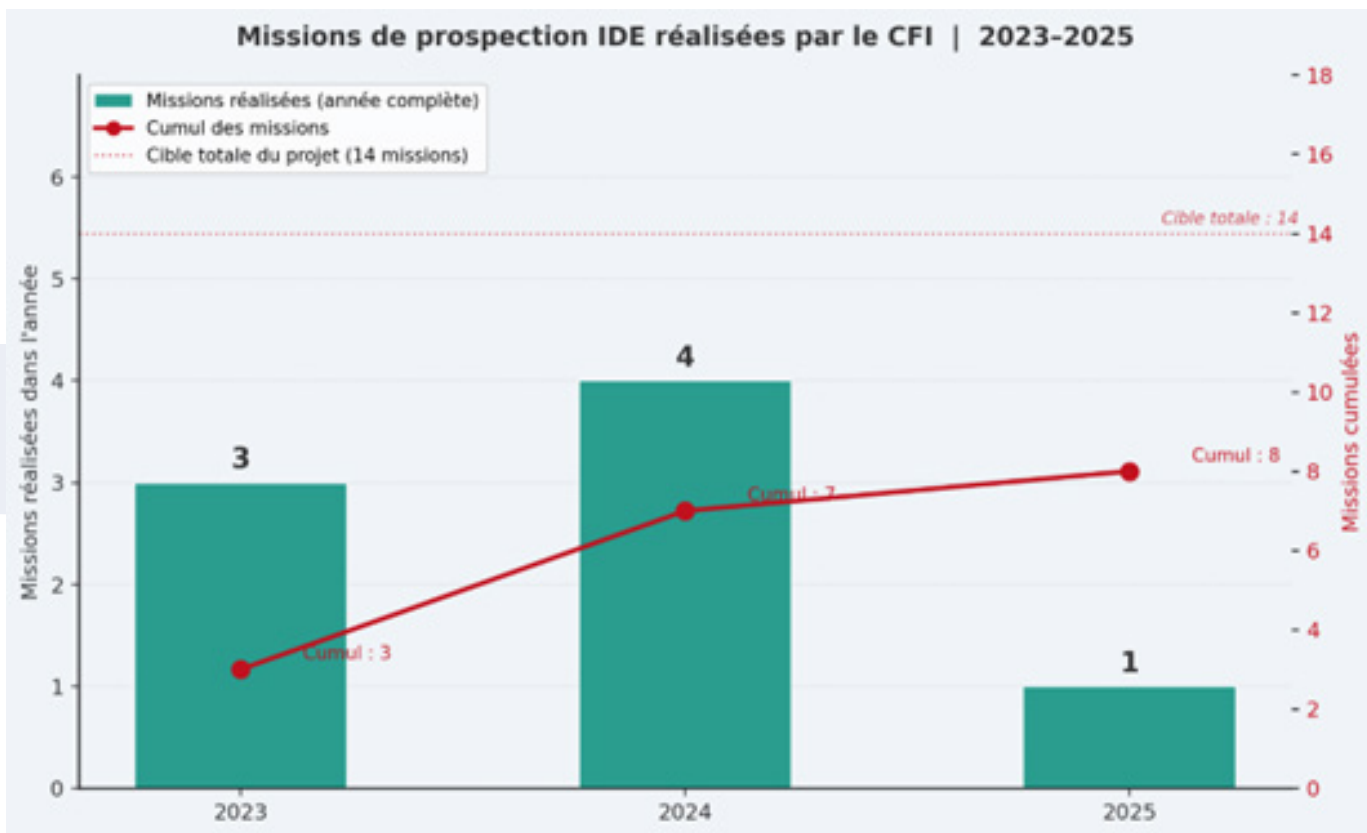
Entreprises exportatrices servies



Source : Données tirées du CRM du CFI, mars 2026.

MISSIONS DE PROSPECTION RÉALISÉES PAR LE CFI POUR L'ATTRACTION DES INVESTISSEMENTS

Le CFI a réalisé 3 missions de prospection en 2023, 4 en 2024 et 1 au premier semestre 2025, portant le cumul documenté à 8 missions sur la période, soit plus de la moitié de la cible totale fixée à 14. L'augmentation d'une mission entre 2023 et 2024 est particulièrement significative : elle intervient dans la période de plus grande instabilité du pays, ce qui montre que le renforcement institutionnel financé par le projet a permis au CFI d'accroître son effort de présence internationale précisément quand cela était le plus difficile. Chaque mission a généré un volume de contacts qualifiés exploitables : depuis 2022, le programme de prospection a produit un portefeuille de 52 leads actifs, dont des leads issus des missions IDE, de l'aftercare, de prescripteurs et du réseau HBA, avec 4 projets déjà aboutis et 42 dossiers encore en cours de qualification. Ces résultats démontrent que les missions ne sont pas de simples participations à des événements, mais des démarches commerciales structurées qui alimentent concrètement le pipeline d'investissements du CFI.

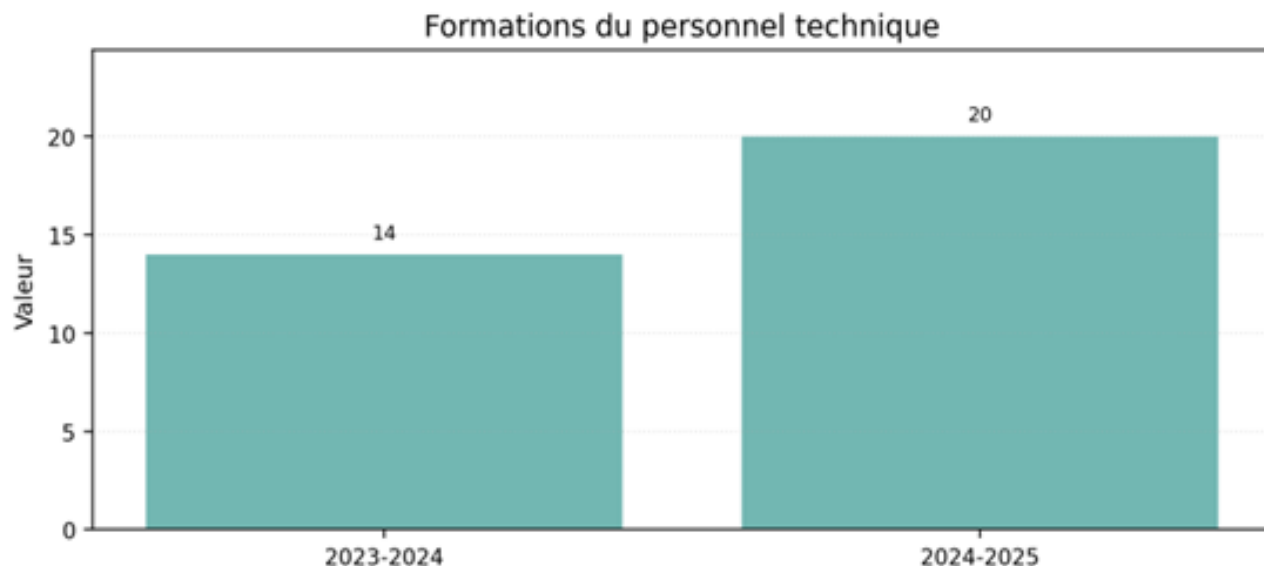


Source : Données tirées du CRM du CFI, mars 2026.

FORMATIONS BÉNÉFICIÉES PAR LE PERSONNEL TECHNIQUE DU CFI

Le nombre de formations dispensées passe de 14 à 20 entre 2023-2024 et 2024-2025, grâce au soutien de l'Assistance Technique Internationale (ATI), traduisant une progression réelle et soutenue du renforcement des capacités de l'équipe technique. Cette évolution montre que l'investissement dans le capital humain n'a pas été relégué au second plan, mais qu'il s'est au contraire intensifié malgré un contexte national difficile. Les compétences se diversifient, les acquis se consolident et les équipes disposent d'un niveau de préparation renforcé pour assurer leurs missions de facilitation, de prospection et d'accompagnement des investisseurs.

La trajectoire observée place l'institution dans une dynamique durable de professionnalisation, constituant un socle solide pour la pérennité des services du CFI au-delà de la période du projet.



BUREAUX RÉGIONAUX OUVERTS ET AMÉNAGÉS PAR LE CFI AVEC LES RESSOURCES DU PROJET

La présence territoriale du CFI a été renforcée et son rayon d'action élargi. La stabilité de l'indicateur à 1 sur les deux dernières périodes confirme que cette implantation régionale est désormais effective et consolidée. Ce résultat revêt une portée institutionnelle importante, car il traduit un changement de modèle dans l'accès aux services de facilitation. Le CFI ne se limite plus à une présence concentrée sur la capitale, mais adopte une logique de proximité territoriale. L'ouverture du bureau du Nord constitue un jalon marquant dans la stratégie de développement des régions, soutenue par le projet, et représente un acquis durable pour l'institution.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Pris dans leur ensemble, les indicateurs montrent que le projet HA-L1133 a produit ses effets les plus tangibles sur le plan institutionnel. Les acquis sont particulièrement visibles dans le renforcement des compétences du personnel, la structuration stratégique, l'implantation régionale avec l'ouverture du bureau du Nord, l'évolution des outils technologiques tels que le CRM, la continuité de l'accompagnement des entreprises exportatrices et l'intensification des missions de prospection internationale. Pour les indicateurs plus sensibles à la conjoncture nationale ou aux phases de mise en service prolongées, la progression reste engagée et les bases nécessaires sont désormais établies.

L'image globale qui se dégage est celle d'un projet ayant renforcé la capacité d'action du CFI, consolidé ses instruments de travail et posé des fondations solides pour un renforcement durable de la facilitation de l'investissement et de l'accompagnement des entreprises haïtiennes sur les marchés internationaux.



8.

Conclusions et perspectives pour 2025-2026

Le CFI, sous la bannière « Invest Haïti », a mis en œuvre des initiatives stratégiques et techniques significatives durant l'année 2024 - 2025. Ces actions ont marqué des progrès substantiels en termes de promotion des investissements, de renforcement institutionnel, et de stimulation de l'innovation économique, jetant les bases pour la transformation socio-économique durable d'Haïti.

L'année 2024-2025 marque un tournant pour le CFI. En dépit des contraintes liées à l'insécurité, à la volatilité économique et à la concurrence régionale, le CFI a démontré sa capacité à structurer l'offre d'investissement haïtienne et à renforcer son rôle d'acteur stratégique au service du développement national. Les réformes engagées – GUI, CRM, hubs régionaux, intelligence économique – traduisent la volonté de positionner Haïti comme une destination crédible, moderne et compétitive.

Ces avancées n'auraient pas été possibles sans la confiance des investisseurs, l'appui de la diaspora, l'engagement des partenaires techniques et financiers, et la résilience du secteur privé haïtien. Elles ouvrent désormais la voie à une nouvelle étape : celle de la consolidation des acquis et de leur mise à l'échelle. Cette étape inclura notamment :

- la mise en œuvre d'une politique de soutien aux micro, petites et moyennes entreprises (MPME), secteur à fort potentiel de création d'emplois, de dynamisation des économies régionales et de formalisation ;
- le renforcement des capacités d'intelligence économique pour mieux orienter les décisions stratégiques et anticiper les dynamiques sectorielles.

En conclusion, ce rapport illustre la détermination du CFI à bâtir une offre structurée pour des investissements durables, à travers une approche inclusive, territorialisée et partenariale. Il confirme que malgré les défis, Haïti conserve un potentiel réel d'attraction d'investissements et que le CFI, en tant que catalyseur institutionnel, est prêt à transformer ce potentiel en moteur de croissance et de développement.

Perspectives pour 2025-2026

Pour l'exercice 2025-2026, le CFI entend poursuivre la mise en œuvre du Plan stratégique 2023-2027 en évaluant ses résultats à mi-parcours. Les actions viseront à renforcer la capacité de l'institution à attirer et retenir les investissements, notamment à travers la promotion des opportunités locales, la prospection ciblée des investisseurs étrangers et l'accompagnement de proximité assuré par les hubs régionaux du Nord et du Sud. L'accent sera mis sur la dynamisation de la chaîne de valeur dans des secteurs prioritaires, tout en contribuant à l'amélioration du climat des affaires et à la création d'emplois durables.

Les efforts porteront également sur le renforcement institutionnel et opérationnel. Le CFI poursuivra la mise en place complète du Guichet Unique de l'Investissement (GUI) et le déploiement du Programme d'Intelligence Économique, tout en actualisant régulièrement les études sectorielles pour mieux informer les investisseurs. La maîtrise et l'utilisation accrue du CRM comme outil central de gestion permettront d'améliorer la traçabilité et le suivi des projets. L'application systématique des modes opératoires contribuera à améliorer le management opérationnel, garantissant des processus harmonisés et efficaces. Parallèlement, les outils de communication seront renforcés et utilisés de manière plus stratégique pour accroître la visibilité du CFI, valoriser la marque pays et promouvoir les services proposés.

Enfin, le CFI poursuivra l'expansion territoriale et la proximité avec les entreprises. L'opérationnalisation renforcée des hubs du Nord et du Sud, l'aménagement de leurs locaux ainsi que l'amélioration logistique permettront de rapprocher davantage les services du CFI des acteurs économiques régionaux. Ces efforts combinés visent à créer les conditions d'un environnement plus compétitif et attractif, propice à l'accroissement des investissements directs étrangers et domestiques, moteurs essentiels du développement économique et social d'Haïti. Plus que jamais, l'institution s'affirmera comme un acteur stratégique de la transformation d'Haïti, fidèle à sa devise : Attirer – Renforcer – Promouvoir.

Encadré : Trois priorités stratégiques 2025-2026

1. Attirer et diversifier les investissements

- • Prospection ciblée des IDE et IDD dans les secteurs prioritaires.
- • Valorisation des opportunités locales d'investissement (OIL).
- • Mobilisation de la diaspora et du réseau diplomatique.

2. Renforcer la performance institutionnelle

- • Maîtrise et utilisation du CRM comme outil de gestion
- • Utilisation des Modes opératoires
- • Mise en place complète du Guichet Unique de l'Investissement (GUI).
- • Déploiement du Programme d'Intelligence Économique et actualisation des études sectorielles.
- • Formation continue et poursuite de la montée en compétences du personnel.

3. Déployer les hubs régionaux et consolider la proximité

- • Opérationnalisation renforcée des bureaux du Nord et du Sud.
- • Aménagement des locaux et amélioration logistique.
- • Rapprochement des services du CFI des entreprises régionales.

ANNEXE 1

Résumé exécutif du Plan stratégique 2023-2027 du CFI

Le plan stratégique multi annuel 2023-2027 du CFI s’inscrit dans le cadre du Plan Stratégique de Développement d’Haïti (PSDH)-Horizon 2030, et a été élaboré en prenant en compte les priorités stratégiques définies par le Ministère du Commerce et de l’Industrie, tutelle du CFI. Il vise à transformer en profondeur le Centre de Facilitation des Investissements (CFI) pour le positionner au même rang que les meilleures agences de promotion des investissements de la région Caraïbe. Il répond au besoin de doter l’institution d’une feuille de route complète pour réaliser sa vision à moyen et à long terme. Enfin, plusieurs axes stratégiques retenus ainsi que leurs sous-composantes visent à multiplier les efforts pour atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD).

Inspiré par les trois valeurs cardinales de l’agence – orientation client, accessibilité/disponibilité, et transparence –, ce plan quinquennal met l’accent sur :

1. L’attraction des IDE (investissements directs étrangers), priorité du mandat et fondement de la légitimité du CFI. Cette priorité est déclinée sur 3 axes stratégiques :
 - Axe stratégique 1 : Développement et structuration de l’offre d’Haïti aux investisseurs ;
 - Axe stratégique 2 : Branding et image pays : « Haïti, Une Terre une Ame » ;
 - Axe stratégique 3 : Programme de prospection ciblée des IDE, orienté vers les secteurs prioritaires considérés comme les plus porteurs en potentiel de projets et les plus impactant pour le développement économique, la création d’emplois et les objectifs de développement durable (ODD) du pays :
 - Le textile-habillement, secteur clé de la décennie passée grâce au dispositif Hope-Help ;
 - Les secteurs stratégiques à fort potentiel :
 - Agriculture, agro-industries, incluant les marchés niches à haute valeur ajoutée : agriculture bio, aquaculture, élevage.
 - Hôtellerie-tourisme
 - Business Process Outsourcing (BPO)/Centres d’appels
 - Construction-immobilière
 - Energies renouvelables
 - Connectique – assemblage de composants électriques/électroniques
 - Transport maritime – cabotage.
2. Le déploiement de nouveaux moyens opérationnels au service des clients-entreprises étrangères et nationales (notamment PME) présentes dans le pays, à travers deux axes stratégiques :
 - Axe stratégique 4 : Création du Guichet Unique de l’Investissement (GUI) ;
 - Axe stratégique 5 : Mise en place de deux hubs régionaux de services intégrés dans le Nord et le Sud du pays.
3. La poursuite et renforcement d’activités transversales essentielles en support aux cinq axes stratégiques définis :
 - L’aftercare des entreprises étrangères installées dans le pays ;
 - La veille et l’intelligence économique ;
 - Le plaidoyer pour l’attractivité économique ;
 - L’instruction des dossiers d’Avantages Incitatifs
 - Le programme « diaspora Haïtienne à l’étranger », dans ses deux dimensions de relais du CFI pour la promotion des IDE et de source potentielle d’investissements ;

- Enfin le développement des relations avec les services diplomatiques et consulaires pour la promotion des IDE.

Le succès de ce plan repose avant tout sur une montée en puissance des capacités opérationnelles du CFI, qui passe par :

a. Une refonte organisationnelle :

- Le développement et acquisition des compétences indispensables aux métiers du CFI ;
- L'adaptation du fonctionnement de l'équipe à ces métiers, au travers d'un organigramme ajusté et d'une gestion RH permettant de mieux capitaliser l'expérience et la montée en compétence des cadres de l'agence, et de retenir durablement le personnel ;
- L'introduction d'une culture organisationnelle basée sur la polyvalence et l'interdisciplinarité ;
- Une communication institutionnelle améliorant la visibilité et la notoriété du CFI autour d'une nouvelle identité : Invest Haïti ;

b. L'adaptation concomitante des outils du CFI :



- Une base de données client/CRM reconfigurée et utilisée par tous au sein du CFI ;
- Un site internet performant, conçu comme vitrine des activités du CFI, actualisé en temps réel et utilisé comme vecteur de communication avec les clients ;
- Du matériel marketing adapté aux objectifs de communication institutionnelle et des services du CFI, notamment de la promotion des IDE.

La bonne exécution de ce plan stratégique demande de pouvoir en mesurer les résultats et en suivre ainsi les progrès tout au long de son exécution. Des indicateurs clés de performance (KPI – Key Performance Indicators) ont été retenus à cette fin pour chaque axe et programme d'action prioritaire. Ils sont assortis d'objectifs quantifiés qui permettront de mesurer la progression du plan, composante par composante, tout au long de ses cinq années d'exécution, et de proposer le cas échéant des ajustements en moyens ou objectifs.

Enfin, la gestion des risques sera intégrée dans le nouveau modèle d'affaire du CFI ; Prenant en compte les risques liés à la situation socio-économique du pays et ceux inhérents au fonctionnement du CFI, un plan d'atténuation des risques assorti d'indicateurs de suivi est mis en place dans le but :

- D'améliorer la prise de décision, la planification et la priorisation des actions ;
- D'aider à allouer le capital et les ressources de façon plus efficace et efficiente ;
- De prévenir les écueils et les surmonter ;
- Augmenter la probabilité d'atteindre les résultats du plan stratégique.



ANNEXE 2

Les secteurs à fort potentiel en Haïti

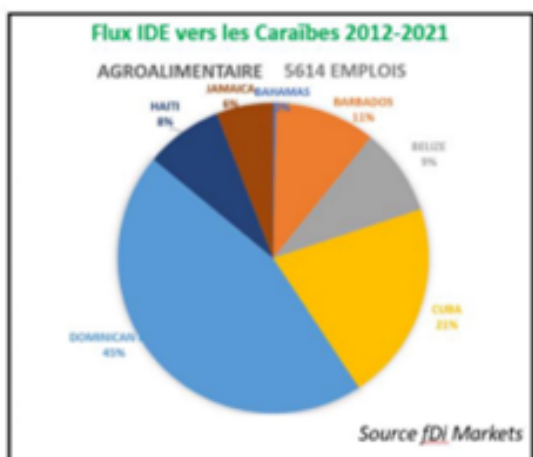
Le textile et l'habillement

Le secteur du textile et de l'habillement a été un moteur économique, soutenu par les accords HOPE/HELP. Ces derniers garantissent à Haïti un accès préférentiel au marché américain et l'activité de zones franches à Port-au-Prince (SONAPI) et dans le Grand Nord (Parc industriel de Caracol). Ce secteur reste résilient, malgré les incertitudes commerciales. Les IDE viennent de Corée du Sud, de Chine Taïwan, des États-Unis et du Sri Lanka. Le textile représentait le premier secteur pour les IDE en Haïti selon les données de fDi Markets 2010-2020. Grâce aux dispositifs HOPE et HELP qui donnent des accès préférentiels, exempts de tous droits de douanes, des produits textiles fabriqués en Haïti au marché des États-Unis d'Amérique, le pays a capté environ 75% des investissements étrangers dans ce secteur effectués dans la région Caraïbes. Le secteur du textile et de l'habillement haïtien est de loin le plus dynamique en termes de création d'emplois directs depuis 2010, avec un cumul net de plus 60 000 emplois.

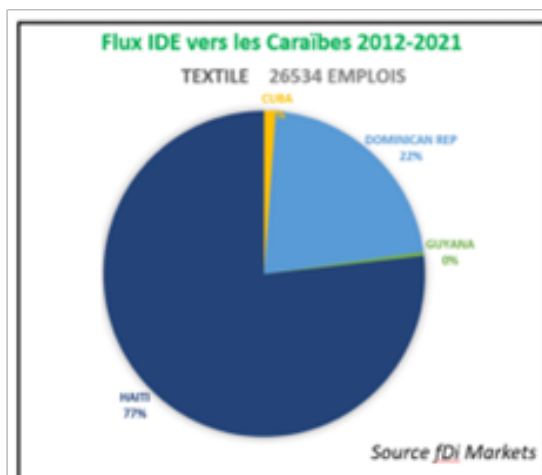
Toutefois, la position compétitive d'Haïti s'est dégradée à partir de 2017 au profit de la République Dominicaine. Haïti reste, malgré tout, la destination la plus attractive dans ce secteur. Pour la période 2023-2027, le CFI se fixe l'objectif de redonner à Haïti sa place de leader pour l'attraction des investissements dans ce secteur. Le CFI a engagé une prospection active du secteur textile en visant une montée en gamme ciblant d'autres segments créateurs de valeurs dans l'industrie, permettant ainsi de diversifier et de multiplier les investissements. Il a aussi mené des actions de lobbying pour garantir une prolongation des lois HOPE/HELP au-delà de 2025.

L'agriculture, la pêche, l'élevage et l'agro-industrie

L'agro-industrie haïtienne est un secteur quasi vierge pour les IDE. Les pays d'accueil sont plutôt Cuba et la République Dominicaine.



Répartition par pays des flux IDE vers les Caraïbes sur la période 2012-2021 dans le secteur agroalimentaire



Répartition par pays des flux IDE vers les Caraïbes sur la période 2012-2021 dans le secteur textile

Or, il existe des produits de niche (cacao biologique, chocolat, vétiver, mangue) qui ont maintenu leur compétitivité internationale malgré les défis climatiques. De plus, Haïti dispose d'atouts majeurs, plus de 10 000 hectares de bonnes terres non encore exploitées dans les plaines irriguées, une diversité de milieux agroécologiques propices à la mise en place de systèmes de production durables, l'existence de modèles techniques éprouvés, une production végétale prioritairement biologique, un avantage compétitif (avocat, cacao, café, mangue, noix de cajou, piment, sisal, vétiver), une localisation géographique proche des marchés.

De plus, des coopératives se sont créées sous l'impulsion de bailleurs de fonds internationaux pour le café, le cacao, la mangue, les huiles essentielles de vétiver et l'élevage. En particulier, l'Association nationale des exportateurs de mangues (ANEM), la plus ancienne d'entre elles, gère le programme de pre-clearance exigés par l'administration des États-Unis pour l'entrée de mangues fraîches sur le territoire américain.

L'objectif est de développer une agriculture de substitution aux produits importés pour la demande locale, et pour l'exportation.

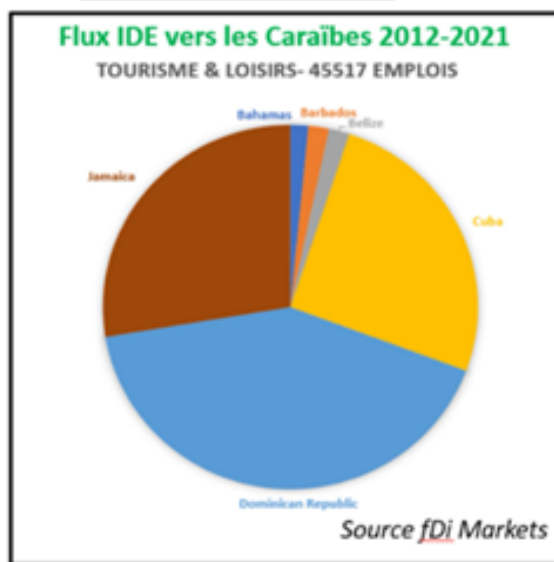
En matière d'élevage, la production animale ne satisfait pas la demande nationale pour les œufs, les produits laitiers et la viande. Faute d'infrastructures pour la transformation et la commercialisation, l'élevage est majoritairement familial et rudimentaire.

Enfin, le CFI cherche à promouvoir le potentiel d'Haïti en matière de pêche et d'aquaculture, en particulier avec le lancement du projet d'Économie bleue inclusive (I-BE) dans le Grand Nord.

Le tourisme

À cause de l'instabilité, Haïti ne figure pas parmi les pays destinataires d'investissements dans le secteur du tourisme dans la région. Le CFI tente néanmoins d'attirer de l'investissement en mettant l'accent sur les escales de croisières, la construction et la modernisation d'infrastructures hôtelières, la valorisation des sites UNESCO et la mise en valeur de sites naturels. L'objectif est de promouvoir Haïti comme destination touristique responsable et de haut de gamme.

En fonction du potentiel haïtien, le tourisme peut créer environ 100 000 emplois. Haïti compte un parc d'environ 3 000 chambres d'hôtels dont les trois quarts dans la capitale. Le reste est réparti inégalement dans les provinces. Le Cap-Haïtien, dans la région Grand Nord, représente un gros potentiel de développement touristique, avec ses plages, ses sites naturels et historiques dont le parc national historique Citadelle, Sans-Souci, Ramiers (PNHCSSR, forteresse du roi Henri Christophe, classé bien du patrimoine mondial de l'humanité) et le projet Économie bleue inclusive. La concurrence pour l'investissement vient de Cuba, de la Jamaïque et de la République Dominicaine.



Répartition par pays des flux IDE vers les Caraïbes sur la période 2012-2021 dans le secteur du tourisme et des loisirs



Figure 4 : Répartition par pays des flux IDE vers les Caraïbes sur la période 2012-2021

Le business process outsourcing (BPO)

Le secteur du BPO est un important contributeur à la création de richesses et d'emplois dans la région Caraïbe. Une cinquantaine d'entreprises de ce secteur opèrent en Haïti, mais sans investissement étranger. Présentement et contrairement à la région Caraïbes-Amérique centrale, Haïti compte seulement deux centres d'appel opérationnels dont celui de la compagnie de téléphone Digicel. Le secteur est porteur, grâce surtout aux compétences linguistiques (français, anglais, espagnole, créole), à la proximité et au même fuseau horaire que les États-Unis et le Canada. De plus, Haïti est le seul pays francophone de la région. Ce qui le place en bonne position pour accueillir des centres d'appel d'entreprises francophones d'Amérique du Nord, d'Europe et des Antilles françaises (Martinique, Guadeloupe, Guyane). Les déclinaisons sont nombreuses : télécoms, banque, assurances, services Internet (ISP), plateformes de vente en ligne, télémarketing, back office. D'autres activités pourraient être envisagées, comme la programmation et la numérisation de données.

Les énergies renouvelables

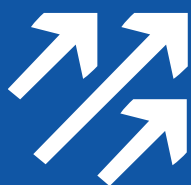
Il existe un gisement d'opportunités dans le secteur des énergies renouvelables (biomasse, solaire) en Haïti. L'offre d'énergie électrique est faible et peu fiable, et les carburants fossiles sont distribués de façon irrégulière dans les régions. Le Gouvernement a pris des mesures pour réguler et dynamiser le secteur en créant l'Autorité nationale de régulation du secteur de l'énergie (ANARSE). Cette entité couvre toutes les activités de production, de transport, de distribution et de commercialisation. En matière de transport maritime, le CFI a identifié le créneau du cabotage par bateaux à panneaux solaires.

Les industries créatives

Ce secteur est dynamique. Les biens culturels haïtiens s'exportent. Une cellule du Cadre intégré renforcé, créé au sein du ministère du Commerce et de l'Industrie, a identifié plusieurs activités : la filière fer découpé, les studios d'enregistrement, l'artisanat d'art, en particulier, dont une partie s'articule autour du Village de Noailles (Croix-des-Bouquets). Un Observatoire des industries culturelles et créatives a également été lancé par l'Université Quisqueya et l'Union européenne en 2022.

20 ans

CENTRE DE FACILITATION DES INVESTISSEMENTS



- 📍 #1, Rue Jasmin, Delmas 75, HT6120, Ouest, Haïti
- 📍 Complexe Administratif de Vaudreuil, Nord, Haïti
- ☎ +509 28 11 72 34 | +509 28 11 82 34
- ✉ contact@cfi.ht | facilitation@cfi.ht
- 🌐 www.cfi.ht | www.investhaiti.ht

